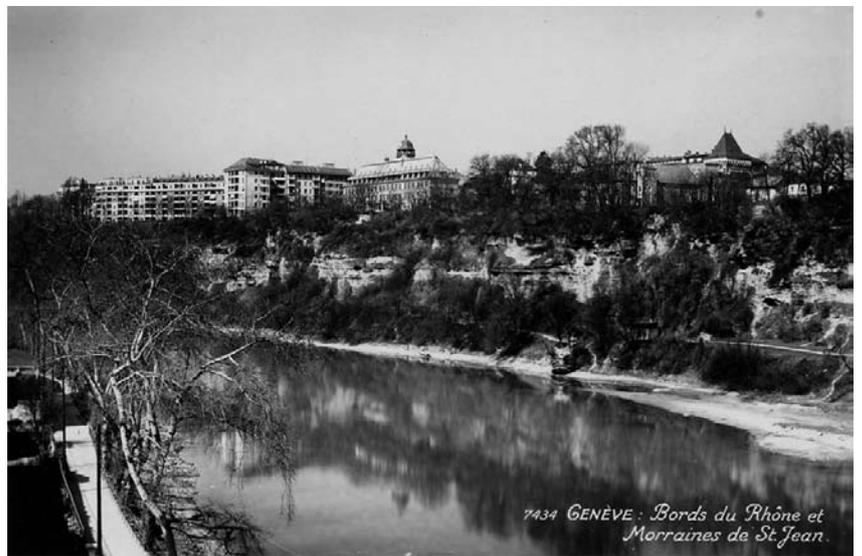


L'ECOLE DE SAINT-JEAN

Etude historique

Bruno Corthèsy

Juin 2007



Reproduction soumise à l'autorisation écrite de la Conservation
du patrimoine architectural de la Ville de Genève, 3 rue du
Stand, 1204 Genève, tél 022/418'82'50, fax 022/418'82'51



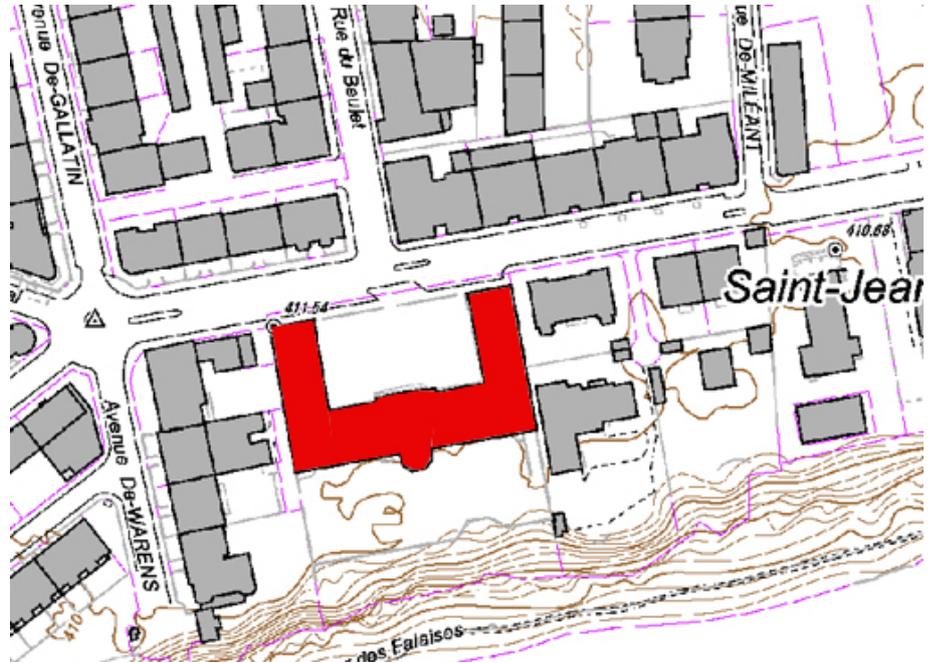
Couverture:

Fig. 1. Ecole de St-Jean, années 1930.

Fig. 2. Bords du Rhône et moraines de St-Jean, vers 1950.

Table des matières

Le projet	5
Le plateau de St-Jean	5
La Société immobilière genevoise	6
L'opération de St-Jean	6
Un terrain pour l'école de St-Jean	8
Le concours	9
Les architectes	12
Alfred Olivet (1863-1942)	12
Alexandre Camoletti (1873-1923)	16
L'implantation	17
Le plan	19
Les préaux	19
La distribution intérieure	20
Locaux annexes	21
L'élévation	25
Techniques de construction et matériaux	27
Les éléments décoratifs	30
Analyse typologique	41
Analyse stylistique	45
Transformations et aménagements ultérieurs	48
Conclusion et recommandations	49
Bibliographie	5
Table des illustrations	52



Pour faire face à l'important développement que connaît la commune du Petit-Saconnex au début du XX^e siècle, l'école de St-Jean est construite entre 1913 et 1915 à la suite d'un concours par les architectes genevois Alfred Olivet et Alexandre Camoletti. Implanté sur le plateau de St-Jean, en bordure de falaises surplombant le Rhône, le bâtiment est constitué de deux étages et combles sur rez-de-chaussée et comprend 25 salles de cours. Il se caractérise par son plan en barre flanqué de deux ailes basses en retour d'équerre et par son expression architecturale de type régionaliste, qui se manifeste principalement dans de hautes toitures.

Le projet

La construction de l'école de St-Jean s'insère dans le cadre d'une vaste opération immobilière, menée par la Société immobilière genevoise, et tendant au développement et à la valorisation de tout le plateau de St-Jean¹. Face à l'augmentation rapide de sa population, la commune du Petit-Saconnex fait le constat que l'ancienne école des Charmilles n'est plus en mesure d'accueillir des élèves supplémentaires et se voit dans l'obligation de mettre en place de nouvelles structures scolaires. La création de cet équipement communal va se faire en étroite collaboration avec la société immobilière, mêlant intimement nécessités et intérêts à la fois publics et privés.

Le plateau de St-Jean

Le plateau de St-Jean, sur lequel l'école du même nom est édifée, s'étend au-dessus des falaises bordant le Rhône à la hauteur de la Jonction et appartient à la commune du Petit-Saconnex, qui ne sera englobée dans la Ville de Genève qu'en 1930 avec les autres communes périphériques des Eaux-Vives et de Plainpalais.

A la fin du XIX^e siècle, le territoire du Petit-Saconnex est dans sa majorité encore en mains de grandes familles bourgeoises, qui lui ont conservé son caractère rural et traditionnel. Seules les zones proches de la ville et de la gare, Montbrillant, Fort-Barreau et les Grottes, se sont développées depuis le début du XIX^e siècle sous la forme d'un faubourg urbain et industriel. En 1894, l'arrivée du tramway par Moillebeau,

1. Pierre VAUCHER, « Le quartier de St-Jean et son école à travers les archives », in *75 ans d'école à St-Jean*, Genève : La Maison de quartier de St-Jean, 1990, pp. 6-25.

première ligne électrifiée du canton, fait surgir quelques immeubles le long de son parcours jusqu'au village du Petit-Saconnex².

Le plateau de St-Jean proprement dit ne connaît qu'un faible développement jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il est occupé par de vastes domaines dédiés à la vigne et aux arbres fruitiers. L'installation de la voie de chemin de fer en 1857 le coupe brutalement du reste du territoire communal. Il se retrouve isolé entre la voie ferrée au nord et des falaises abruptes au sud, bien que, conjointement à l'aménagement du train et à la démolition des fortifications de Genève, une voie plus directe soit dessinée parallèlement aux rails pour en permettre l'accès.

La Société immobilière genevoise

En 1896, la Société immobilière genevoise devient propriétaire de presque la totalité du plateau de St-Jean, soit onze hectares. Il s'agit pour cette société immobilière à l'histoire déjà longue de la plus importante acquisition de son existence³.

La Société immobilière genevoise (SIG) a été fondée en 1853, comme beaucoup d'autres entreprises du même type, afin de valoriser les nouveaux terrains libérés par la démolition des fortifications de la Ville, démolition qui intervient à partir de 1850. Bénéficiant d'une longévité exceptionnelle, elle existe encore aujourd'hui. Elle est fondée par des notables de Genève, membres de la classe politique mais peu marqués dans un parti ou un autre⁴. La configuration du conseil de fondation montre plutôt une grande variété de professions tendant à assurer une bonne représentativité des différents secteurs concernés par la construction. On y trouve des propriétaires, des juristes, des banquiers et des ingénieurs, puis, un peu plus tard, des architectes. Les principaux actionnaires de la société appartiennent en outre aux grandes familles genevoises : Pictet, Marignac, Lombard-Odier, Hentsch, Le Fort⁵.

La SIG se défend cependant d'être une simple société d'investissement. « La SIG ne pouvait être considérée à aucun égard comme une spéculation privée de gros capitalistes et bien moins encore comme une entreprise d'agioteurs », explique-t-elle dans un rapport de 1875⁶. Dans la même justification rétrospective, elle essaie de donner des raisons beaucoup plus désintéressées à sa fondation, mises en rapport avec le démembrement des défenses de la Ville :

« On annonçait alors la formation à l'étranger de sociétés dites bandes noires qui songeaient à exploiter ces terrains et qui s'inspiraient surtout d'idées de propagande ultramontaine et politique.

Les citoyens genevois qui se réunirent alors pour fonder la Société désiraient prévenir, si possible, cette fâcheuse invasion, contribuer efficacement à l'embellissement de la ville par la création dans les nouveaux quartiers de maisons locatives, bâties sur un plan régulier d'ensemble, et répondant aux besoins croissants de la population. »⁷

Dans cette perspective, la SIG en se créant faisait presque œuvre de salut public. Pourtant, selon l'étude d'Olivier Perroux, rien dans le contexte immobilier genevois des années 1850 ne semble justifier les appréhensions mises en exergue⁸. Ces motivations ne sont en revanche pas sans intérêt en rapport avec l'opération de St-Jean, car, comme on le verra plus loin, la SIG ne manque pas de présenter fréquemment ses pratiques sous un jour les apparentant à de la philanthropie.

L'opération de St-Jean

Dès l'achat du plateau de St-Jean en 1896, la SIG songe à le lotir sous la forme de villas qui bénéficieront d'un point de vue avantageux sur Genève et ses environs, mais ne lance pas immédiatement les travaux⁹. En bon gestionnaire, elle préfère attendre

2. Armand BRULHART, Erica DEUBER-PAULI, *Arts et monuments. Ville et canton de Genève*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, 1993 (1985), pp. 191-236.

3. Olivier PERROUX, « La Société Immobilière Genevoise, un acteur dans le développement urbain de Genève (1853-1903) », in *Institut national genevois. 1997. Annales 1996. Au XIX^e siècle Genève se réveille et construit*, 1997, n° 41, pp. 105-228.

4. Le premier conseil d'administration de la SIG est formé de Daniel Colladon, Etienne Gide, Ernest Cramer, Antoine Odier, Edouard Blondel, Eugène Pelletier, Louis Barrillet et Christian Wolfsberger. PERROUX, *op. cit.*, p. 135.

5. PERROUX, *op. cit.*, pp. 143-144.

6. *Mémoire de la Société immobilière genevoise*, 1^{er} juin 1875.

7. *Mémoire de la Société immobilière genevoise*, 1^{er} juin 1875.

8. PERROUX, *op. cit.*, p. 130.

9. *Rapport du conseil d'administration de la Société immobilière genevoise*, 1896.

le moment le plus favorable pour en retirer le profit le plus avantageux :

« La Ville s’approche petit à petit, et, dans une dizaine d’années, nous verrons peut-être des rues sur notre propriété. Ne touchons pas, pour le moment, à ce fonds de réserve, qui nous promet de beaux bénéfices, si nous savons lui épargner des mutilations prématurées. »¹⁰

Cependant, la SIG met progressivement l’opération en marche. Dès 1902, elle établit un plan général comprenant un prolongement de la rue de St-Jean et le rond-point de Jean-Jacques, avec toutes les rues actuelles perpendiculaires et rayonnantes, morcelant et revendant la plupart des lots. Cette planification est la conséquence directe du projet de plan d’extension élaboré par la Ville en 1896 et voté en 1900¹¹. Divers échanges ont lieu avec les instances communales pour la mise en place de communication. Dès 1898, une nouvelle artère, l’avenue Gallatin, est créée. Des ponts sont lancés par-dessus la voie de chemin de fer pour désenclaver le plateau et le mettre en liaison avec le réseau parallèle de circulation des Délices et des Charmilles.

Concernant les constructions proprement dites, la SIG suit certains principes dépassant la simple valorisation foncière et tendant à constituer un quartier répondant à une certaine qualité et conforme aux exigences urbanistiques du temps :

« La règle que nous nous sommes imposée consiste à ménager partout, autant que possible, la vue, l’air et le soleil, de façon à conserver à ce nouveau quartier dont nous sommes en quelque sorte responsables, tous les avantages de l’esthétique et de l’hygiène. »¹²

Fort de ces principes, la SIG établit en 1909 un plan d’aménagement en trois bandes dans le but de préserver le soleil et la vue sur un maximum de parcelles. Soumis à des servitudes, ce plan a valeur contraignante pour les acheteurs. Le long de la falaise ne seront construites que des villas. Ainsi grevés, ces terrains sont les moins chers à la vente. La deuxième bande, au sud de la rue de St-Jean, est réservée à des immeubles de deux étages. Enfin, des immeubles locatifs plus élevés ne peuvent être construits que dans une troisième partie, au nord de la rue de St-Jean¹³. Un exemple de ce mode d’aménagement demeure visible dans le secteur situé entre la rue du Beulet et l’école de St-Jean d’une part et la rue de Miléant et le temple de St-Jean d’autre part. Finalement, seize parcelles se trouvent loties. La SIG doit toutefois faire le constat en 1912 que la vente des lots destinés aux villas ne rencontre pas le succès escompté. Mais cette déconvenue est largement compensée par les terrains dévolus aux grands immeubles qui rapportent le double des bénéfices prévus¹⁴.

Contrairement à sa pratique antérieure lors d’autres opérations immobilières, la SIG ne se charge plus à St-Jean de toute la chaîne de valorisation foncière. Elle ne s’occupe pas, par exemple, de l’équipement technique des lots ou de la construction des bâtiments¹⁵. Les différentes étapes de la réalisation d’un chantier sont devenues trop complexes pour qu’elle puisse en assumer la direction à elle seule. La plus-value est obtenue uniquement par l’achat, la revente ou l’échange de terrains. Cependant pour obtenir cette plus-value, la SIG s’efforce d’organiser le quartier de façon à l’insérer dans le réseau technique existant et d’en reporter la charge sur les instances publiques. Elle excelle à tel point dans ces démarches qu’elle parvient à soumettre la planification éditée à ses propres besoins. Le conseil d’administration peut ainsi déclarer non sans satisfaction, en 1905 :

« Le plan d’extension de l’Etat et de la Commune a été mis en harmonie avec le réseau de routes que nous avons créé en 1898, dans notre propriété de St-Jean. »¹⁶

La logique de ce constat ne manque pas de surprendre. Conformément aux principes fondamentaux d’économie politique, on attendrait plutôt que ce soit la SIG qui « se mette en harmonie » avec les plans édictés par les autorités.

10. *Rapport du conseil d’administration de la Société immobilière genevoise*, 1902. Au moment de l’achat du plateau de St-Jean en 1896, le conseil d’administration est composé de H. Aubert, E. Rivoire, A. de Marignac., A. Bourdillon, L. Cartier, A. Peyrot, F. Forget, Ch. Geisendorf.

11. BRULHART, *op. cit.*, p. 231.

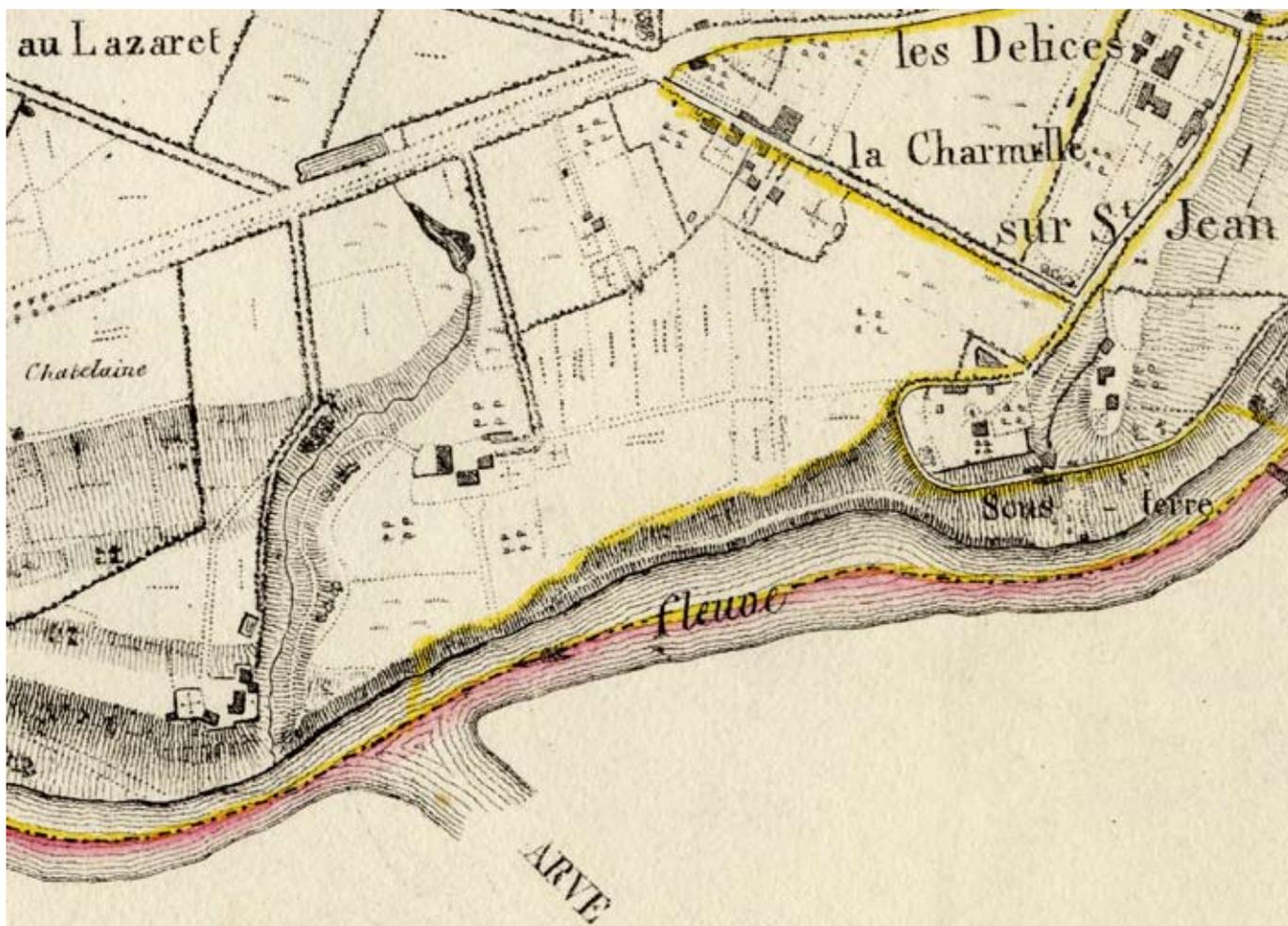
12. *Rapport du conseil d’administration de la Société immobilière genevoise*, 1910.

13. *Rapport du conseil d’administration de la Société immobilière genevoise*, 1909.

14. *Rapport du conseil d’administration de la Société immobilière genevoise*, 1912.

15. PERROUX, *op. cit.*, p. 190.

16. *Rapport du conseil d’administration de la Société immobilière genevoise*, 1904/1905.



3

Fig. 3. La propriété Lalubin, détail du plan du Petit-Saconnex par J. R. Mayer, 1828. Les trois immeubles placés sur les trois côtés d'un carré sont au centre de la propriété.

Un terrain pour l'école de St-Jean

L'acquisition par la commune du Petit-Saconnex du terrain dédié à la construction de l'école de St-Jean donne lieu à une opération exemplaire de ce genre de pratique. En 1908, alors que la Commune est à la recherche d'un terrain pour construire une nouvelle école afin de soulager celle des Charmilles et faire face à l'arrivée de nouveaux habitants, elle trouve un arrangement avec la SIG. Celle-ci lui cède deux petites parcelles en échange du revêtement en goudron de la rue du Beulet et de son équipement en égouts¹⁷. La SIG y trouve son avantage car les parcelles qu'elle offre sont situées en bordure de falaise et, grevées de limitations de construction en hauteur, on l'a vu, se vendent mal. La Commune en revanche ne s'en trouve pas plus avancée. L'étroitesse des parcelles, distantes l'une de l'autre, ne lui laisse que très peu de marge de manœuvre et les mêmes servitudes l'empêchent de réaliser des bâtiments élevés.

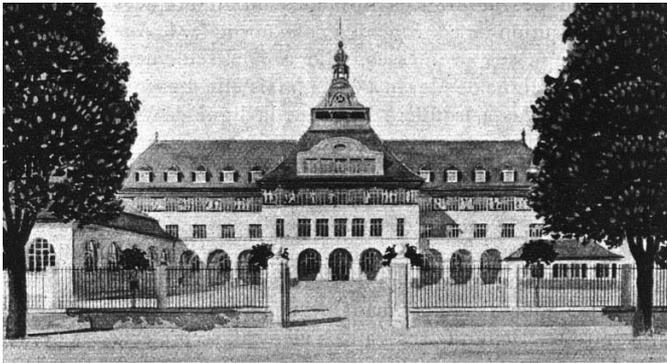
La situation est pour le moins bloquée. En 1910, la Commune cherche en désespoir de cause à louer un local dans le quartier, en vue d'y installer provisoirement une classe enfantine afin de décharger l'école des Charmilles. L'affaire se dénoue en 1912. La SIG consent à vendre, aux prix fort cette fois, une parcelle permettant de faire la soudure entre les deux premières et à assouplir les servitudes qu'elle a elle-même établies¹⁸.

Le terrain choisi fait partie de la propriété Lalubin, du nom d'Auguste Lalubin, un ressortissant français ayant épousé à la fin du XIX^e siècle la veuve de Jean-Louis Augustin Petre-Poncet, le propriétaire précédent¹⁹. La propriété est également appelée Domaine Gallatin ou Domaine de la Jonction. La maison qui l'occupait, à

17. VAUCHER, *op. cit.*, p. 11.

18. VAUCHER, *op. cit.*, p. 11.

19. Le premier propriétaire mentionné pour le haut de St-Jean est Bezançon Hugues en 1528. A partir de 1616, la propriété appartient à la famille Gallatin. En 1795, elle est achetée par l'orfèvre Louis Matthieu. En 1846, elle passe en mains de Mlle Brunel. Pierre VAUCHER, *op. cit.*, p. 8.



4

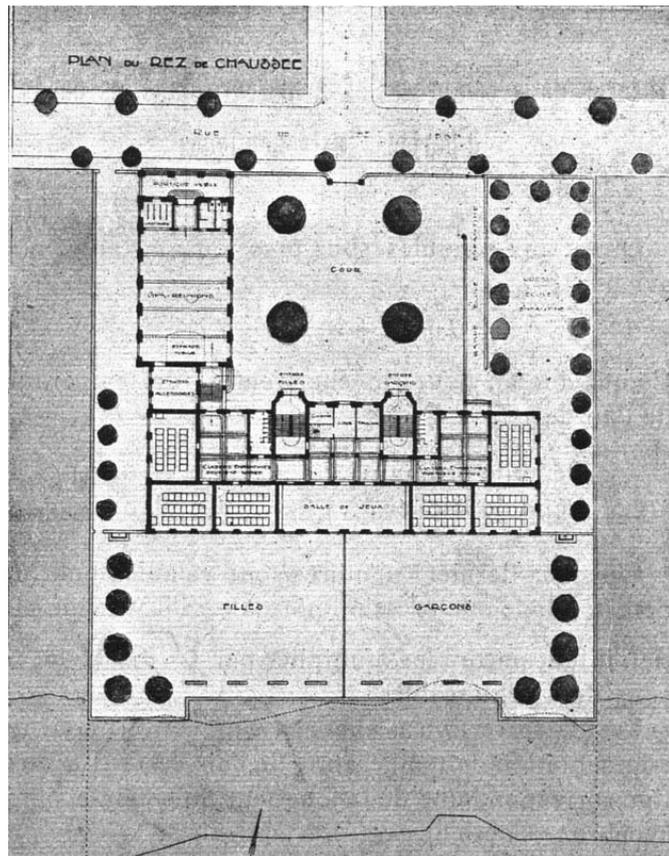
Fig. 4. Perspective, concours pour l'école de St-Jean, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti, 1912.



5

Fig. 5. Perspective, concours pour l'école de St-Jean, Guillaume Revilliod et Maurice Turrettini, 1912.

Fig. 6. Plan du rez-de-chaussée, concours pour l'école de St-Jean, Guillaume Revilliod et Maurice Turrettini, 1912.



6

proximité du rond-point de St-Jean, entre les rues actuelles du Devin-du-Village, de la Nouvelle-Héloïse et du Contrat-Social, est parfois nommée Château de la Jonction. Après l'acquisition du domaine par la SIG en 1896, on l'a vu, la société immobilière ne cherche pas immédiatement à le valoriser. Elle loue la maison de 1900 à 1912 à Mlle Weissermann (ou Wassermann) qui y installe « Le Pensionnat de Demoiselles du Château de la Jonction », une école pour jeunes filles²⁰.

Le concours

20. VAUCHER, *op. cit.*, p. 10.

21. Procès verbaux du Conseil municipal, commune du Petit-Saconnex, archives de la ville de Genève PS.01.PV.7.

22. Procès verbaux du Conseil municipal, *op. cit.*, PS.01.PV.7 (AVG).

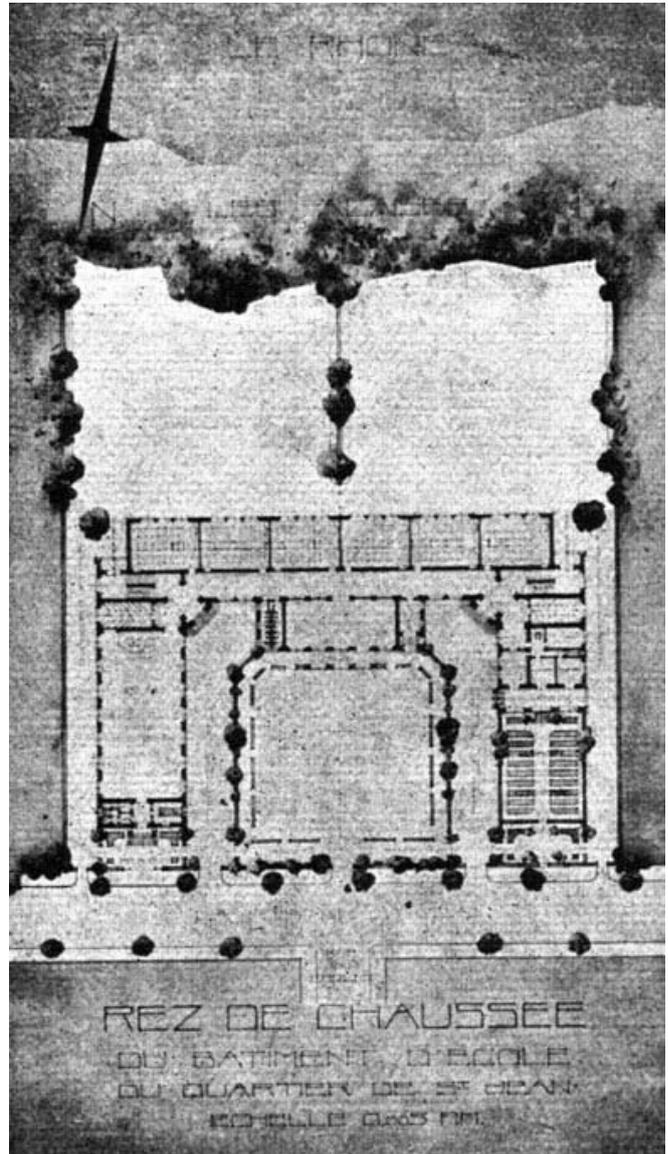
La commune du Petit-Saconnex décide de lancer un concours pour la réalisation d'une nouvelle école à St-Jean le 11 septembre 1911²¹. Curieusement, cette décision intervient alors que la Commune ne dispose pas encore de terrain. L'achat de la parcelle manquante n'est en effet approuvé par le Conseil municipal que le 10 juin 1912²². Cependant, le 27 novembre 1911, une commission est formée afin d'établir le



7

Fig. 7. Perspective, concours pour l'école de St-Jean, Henri Garcin et Charles Bizot, 1912

Fig. 8. Plan du rez-de-chaussée, concours pour l'école de St-Jean, Henri Garcin et Charles Bizot, 1912.



8

23. Procès verbaux du Conseil municipal, *op. cit.*, PS.01.PV.7 (AVG).

24. Adrien PEYROT (1856-1918) est l'auteur de nombreux bâtiments à Genève : pavillon Raoul Pictet à l'Exposition nationale suisse de 1896 ; bâtiment résidentiel, 4 av. de Champel, 1897 ; asile de convalescents, 21 ch. de Pinchat, 1898 ; bâtiment de commerce et d'habitation, 13-15 quai de l'Île, 1900-1901 ; ensemble commercial du « Passage des Lions », 4-6bis rue du Rhône, 1906 ; bâtiment commercial, 5 rue de la Confédération, 1906 ; maternité, 20 rue Alcide-Jentzer, 1906-1907 ; salle paroissiale protestante de Plainpalais, 4 rue des Plantaporrêts, 1911 ; clinique chirurgicale, 42-44 bd de la Cluse, 1910-1913 ; bâtiment de commerce et d'habitation, 2-4 rue du Marché, 1912-1913. *INSA. Inventaire suisse d'architecture*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, 1982, vol. 4.

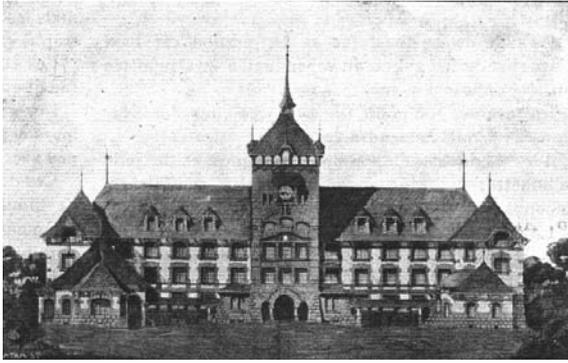
25. « Construction d'un bâtiment d'école dans le quartier de St-Jean », *Revue polytechnique*, 1912, n° 316, pp. 215-217, 230-235.

26. *ibidem*.

programme du concours²³. Cette commission se compose de trois architectes : Adrien Peyrot, Léon Bovy et Edmond Fatio. Or, Adrien Peyrot fait également partie du conseil d'administration de la SIG entre 1898 et 1912²⁴. Cette double fonction peut expliquer la diligence avec laquelle la Commune lance le concours, en dépit du manque de terrain, certaine, en vertu des bonnes relations qu'elle a avec l'un des membres de la SIG, que l'affaire va pouvoir se conclure favorablement.

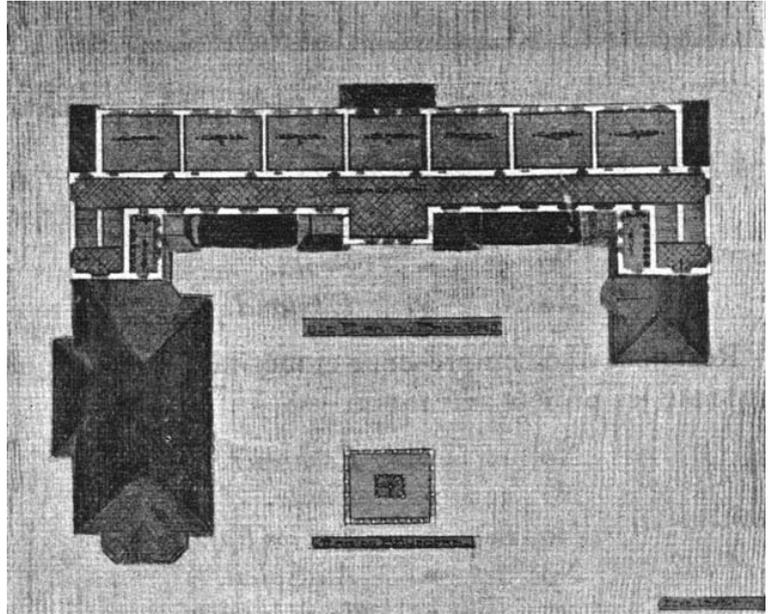
Les mêmes praticiens sont reconduits dans le rôle du jury, complété de membres du Conseil administratif, Ch. Georg, maire de la Commune et MM. Cayla et Duboule, adjoints²⁵. Le concours, ouvert le 11 mars 1912, reprend dans son règlement les contraintes en hauteur imposées par les servitudes liées au terrain. Sans que leurs raisons d'être ne soient explicitées, ces contraintes montrent bien dans leur formulation qu'elles ne visent qu'à préserver la vue et l'ensoleillement des bâtiments à construire au nord de la parcelle et par conséquent en conserver toute la valeur. Ainsi, dans la partie septentrionale du terrain, il n'est pas permis de bâtir à moins de 4 mètres de la limite de la rue de St-Jean, à l'exception de porches ou de clôtures. De même, en deçà de ces 4 mètres, toujours dans la partie nord, il n'est pas permis d'édifier plus de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, soit à plus de 16 mètres en hauteur²⁶.

Le concours donne lieu à dix-neuf candidatures. Les résultats sont proclamés le 28 juin 1912 et décernent le 1^{er} prix à Alfred Olivet et Alexandre Camoletti, le 2^e prix à



9

Fig. 9. Perspective, concours pour l'école de St-Jean, Charles Breitenbucher, 1912.



10

Fig. 10. Plan du 1^{er} étage, concours pour l'école de St-Jean, Charles Breitenbucher, 1912.

Guillaume Revilliod et Maurice Turrettini, le 3^e prix à Henri Garcin et Charles Bizot et le 4^e prix à Charles Breitenbucher²⁷. En fonction des contraintes volumétriques imposées par le règlement, les quatre projets primés proposent une barre de trois étages sur rez-de-chaussée, orientant ses plus grandes faces au nord et au sud et se plaçant au centre de la parcelle afin de ménager une cour devant chacune des façades les plus longues. Chaque projet dispose également la salle de gymnastique, partie prenante du programme, dans un bâtiment bas, revenant à angle droit en direction de la rue. Ce dispositif, complété parfois d'une aile placée symétriquement à la salle de gymnastique, détermine chaque fois un espace en forme de cour d'honneur (fig. 6, 8, 10, 22).

Alors que le projet d'Olivet et Camoletti a déjà adopté un aspect régionaliste, qui ne sera que peu modifié lors de l'exécution (fig. 4), Revilliod et Turrettini ont choisi un traitement plus monumental (fig. 5), Garcin et Bizot se réfèrent à un style français à la « Mansart » (fig. 7) et Breitenbucher va plus loin dans le pittoresque, notamment en projetant une tour centrale extrêmement impressionnante par son élévation (fig. 9).

Dans les commentaires que le jury fait sur le projet d'Olivet et Camoletti, il lui reproche un « accès aux escaliers trop compliqués »²⁸. Comme dans le bâtiment réalisé, le plan comporte une cage d'escalier à chaque extrémité du volume rectangulaire. Pour y accéder depuis l'extérieur, il est nécessaire d'effectuer deux virages à angle droit, ce qui peut entraver un écoulement fluide des masses d'écoliers. Le jury reconnaît par ailleurs que le projet propose une « très bonne façade, simple de lignes et de jolie silhouette ; le grand motif de lucarne centrale est cependant trop décorant. Belvédère bien compris »²⁹. A l'observation du dessin perspectif publié, on constate que l'avant-corps central a été légèrement rétréci, les auteurs ayant dû tenir compte des critiques (fig. 4, 23). Il ne compte plus que cinq fenêtres au lieu de sept, un procédé de double retrait augmente le sentiment de rétrécissement et le motif de la lucarne est adouci par l'apposition de deux ailerons. Alfred Olivet et Alexandre Camoletti sont définitivement désignés pour l'exécution par le Conseil municipal le 19 décembre 1912³⁰.

27. *ibidem*.

28. *ibidem*.

29. *ibidem*.

30. Procès verbaux du Conseil municipal, *op. cit.*, PS.01.PV.7.

Fig. 11. Pension « La Résidence », angle route de Florissant et rue des Contamines, Alfred Olivet arch., 1903.

Fig. 12. Pension « La Résidence », vestibule, Alfred Olivet arch., 1903.



Les architectes

Alfred Olivet (1863-1942)

Alfred Olivet est issu d'une famille liée au domaine de la construction. Son père, Alexis François Olivet, et son oncle, Etienne Olivet, sont tout deux entrepreneurs en bâtiment. Selon Marina Araujo, auteure d'un mémoire dédié à Alfred Olivet³¹, Alexis Olivet aurait travaillé à la construction de la Grande Poste, rue du Mont-Blanc à Genève, réalisée par John et Marc Camoletti entre 1890 et 1892. Cette circonstance aurait rapproché les deux familles et expliquerait la future collaboration d'Alfred Olivet et Alexandre Camoletti, neveu des architectes du même nom.

31. Marina ARAUJO, *Alfred Olivet architecte, 1863-1942*, mémoire de licence de l'Université de Genève, 1991.

Fig. 13. Hôtel « La Résidence », angle route de Florissant et rue des Contamines, Alfred Olivet arch., reconstruit après incendie en 1929.



13

Les premières années de la carrière d'Alfred Olivet ne sont pas connues avec précision. Araujo a été contrainte pour les décrire de se fonder sur les notices nécrologiques consacrées à Olivet et doute, à bon droit, de leur totale véracité. Sur la base de ces informations, il apparaît qu'Olivet se forme à Genève et travaille ensuite chez l'ingénieur Théodore Turrettini. Il collabore notamment à la réalisation du bâtiment des Forces motrices commencé en 1885.

Il voyage ensuite en France, en Italie, aux Etats-Unis et en Amérique du Sud et se serait marié en Colombie. Il aurait effectué des travaux d'architecture dans cette partie du monde et serait notamment l'auteur du casino de Sao Paolo.

Il revient à Genève en 1900 et œuvre aux transformations et agrandissements d'une série de grands hôtels : Hôtel Beau-Rivage, square du Mont-Blanc, 1903 ; Hôtel d'Angleterre, quai du Mont-Blanc, 1904 ; Hôtel de la Paix, quai du Mont-Blanc, 1908³². Ces commandes prestigieuses s'expliquent peut-être par la présence sur le chantier de l'Hôtel Beau-Rivage de Victor Olivet, certainement un parent, comme « entrepreneur en bâtiment et travaux publics »³³. Cette intercession est d'autant plus profitable qu'Alfred Olivet deviendra l'architecte attitré de ces grands établissements, exécutant pour eux des travaux jusqu'en 1938.

A la même époque, en 1903, Olivet réalise un vaste bâtiment affecté en pension, « La Résidence », à l'angle de la route de Florissant et de la rue des Contamines (fig. 11, 12). En 1911 et 1913, il prolonge cette opération importante à l'ouest, le long de la route de Florissant. L'ensemble détruit par un incendie en 1929 sera reconstruit par ses soins (fig. 13).

La spécialisation d'Olivet dans l'architecture hôtelière semble l'avoir amené à travailler à Aix-les-Bains, dans la tradition de nombreux architectes genevois comme Antoine Göüy, Frédéric de Morsier et Charles Weibel. Il y opère la décoration intérieure de l'Hôtel Splendide et l'édification des Hôtels Excelsior et Royal. Selon la presse nécrologique, sans que Araujo n'ait pu le vérifier, il est également l'auteur de la Villa des Fleurs, à Aix-les-Bains, de l'Hôtel de Russie à Marseille et du Golf-Hôtel à Hyères³⁴.

Il s'associe à Alexandre Camoletti à partir de 1912. Outre leur collaboration à l'école de St-Jean, ils participent conjointement à de nombreux concours, notamment celui

32. Philippe BROILLET et alii, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève. La Genève sur l'eau*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, 1997, tome 1, pp. 309-318.

33. BROILLET, *op. cit.*, p. 310.

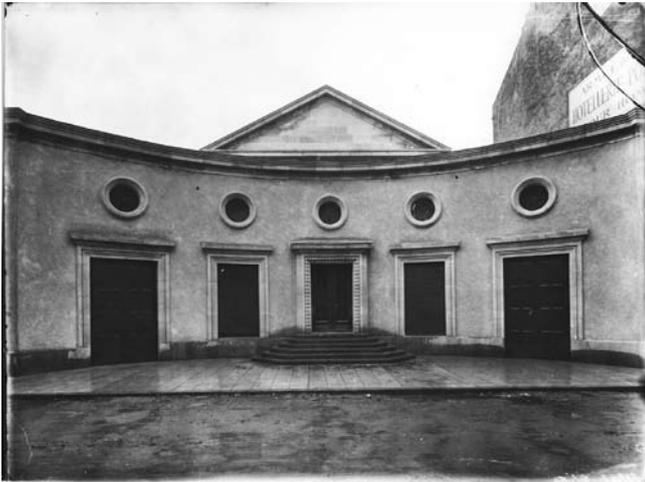
34. ARAUJO, *op. cit.*, p. 5.



14



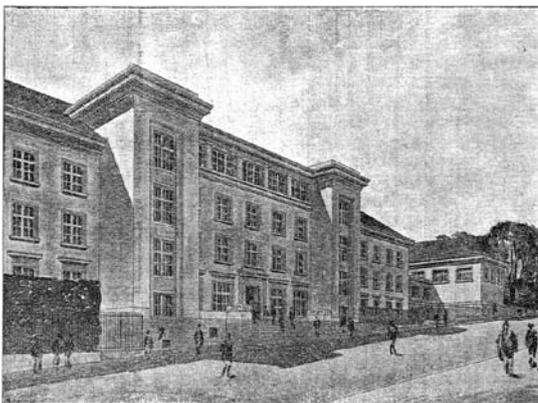
15



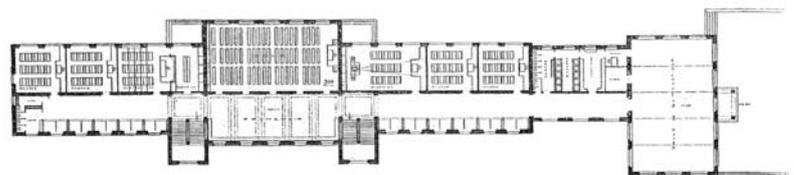
16



17



18



19

Fig. 14. Ecole de Cointrin, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti arch., 1913.

Fig. 15. Galeries modernes du Grand Bazar, 4 rue de la Croix-d'Or, Alfred Olivet arch., 1914.

Fig. 16. Salle de gymnastique, école rue du Village-Suisse, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti arch., 1917.

Fig. 17. Salle de gymnastique, école 5 rue du Village-Suisse, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti arch., 1917.

Fig. 18. Perspective, concours pour le collège de St-Jean, Alfred Olivet et John Torcapel, 1918. Le collège était destiné à être implanté à l'emplacement actuel de l'école de commerce Nicolas Bouvier, rue de St-Jean 60.

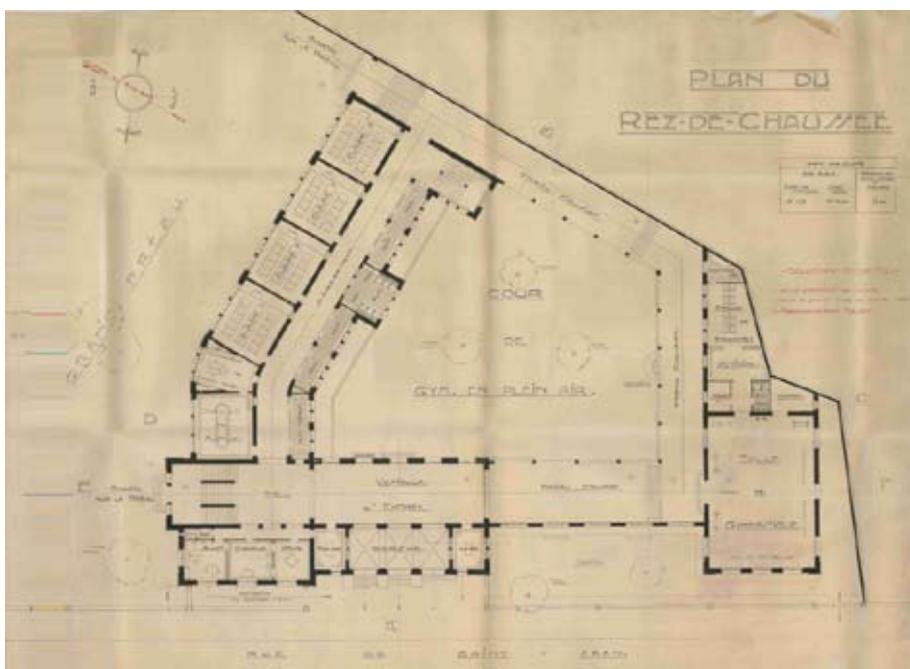
Fig. 19. Plan du 1^{er} étage, concours pour le collège de St-Jean, Alfred Olivet et John Torcapel, 1918.

Fig. 20. Perspective, concours pour le collège de St-Jean, Alexandre Camoletti, 1918.

Fig. 21. Plan du rez-de-chaussée, concours pour le collège de St-Jean, Alexandre Camoletti, 1918.



20



21

pour l'aménagement des quais entre le Jardin anglais et le Port-Noir, qui les honore d'un premier prix³⁵. Cette association marque également une diversification dans l'activité d'Olivet. Il s'adonne alors à l'architecture scolaire, avec l'école de St-Jean en 1912, l'école de Cointrin en 1913 (aujourd'hui démolie) et la salle de gymnastique de l'école primaire, rue du Village-Suisse, en 1917 (fig. 14, 16, 17). En 1918, il participe avec John Torcapel au concours pour une nouvelle école à St-Jean, qui les récompense du deuxième prix (fig. 18,19).

En outre, Olivet réalise en 1914 un immeuble commercial marquant, les Galeries modernes du Grand Bazar, 4 rue de la Croix-d'Or (fig. 15). Il signe d'importants bâtiments publics, l'Institut d'hygiène, 22 quai Ernest-Ansermet, en 1915, et l'Institut de médecine légale, impasse de la Radio, en 1918. Il termine enfin sa carrière par des immeubles d'habitation destinés à une clientèle aisée, place Claparède en 1932 et angle rue Plantamour - rue Alfred-Vincent en 1933.

35. BROILLET, *op. cit.*, p. 140.

Au vu de ses réalisations, Olivet ne semble pas suivre de ligne stylistique précise : *Heimatstil* pour la Résidence de 1903, Beaux-Arts pour les hôtels d'Aix-les-Bains, Art Nouveau pour les Galeries moderne et classicisme monumental pour les Institutions publiques. Il fait partie de ces nombreux architectes de Suisse romande à la grande capacité d'adaptation aux programmes, leur attribuant le style qui convient selon les normes du temps, tout en demeurant réceptifs aux aspirations des commanditaires.

Olivet marque cependant une forme d'engagement au travers de deux publications qu'il a réalisées à plusieurs années de distance. La première date de 1916 et s'intitule *Pour les cités reconstituées. Un nouveau type de maison ouvrière servant d'hôtel provisoire pendant la reconstruction de villes*³⁶. Dans cette brochure de 24 pages, il décrit un concept qu'il a développé en regard des destructions massives de la Première Guerre Mondiale. Ce concept propose un nouveau type de bâtiment destiné à l'hébergement des personnes en charge de la reconstruction des villes. Une fois la mission de leurs occupants accomplie, ces bâtiments permettent une reconversion aisée et définitive en maisons ouvrières. Par son sujet, cette réflexion ne manque pas d'apparaître comme le fruit de l'expérience qu'Olivet a acquise dans le domaine de l'architecture hôtelière. Face à l'actualité européenne et anticipant sur les besoins à venir, l'architecte a dû y voir l'occasion d'élargir son champ de production.

La seconde publication date de 1932 et s'intitule *L'aménagement de la Vieille Ville*³⁷. Il s'agit à nouveau d'une brochure, de 16 pages, éditée sans doute également à compte d'auteur. Olivet s'intéresse cette fois à l'évolution de la Vieille Ville de Genève et tente d'en préserver la valeur historique à travers différentes propositions. Toute autre forme d'engagement pour la conservation du patrimoine n'étant pas connue dans le parcours professionnel d'Olivet, peut-être s'agit-il pour lui de s'ouvrir de nouveaux domaines d'activité en fin de carrière.

Alexandre Camoletti (1873-1923)

Alexandre Camoletti est issu d'une dynastie d'architectes genevois³⁸. Il est en particulier le neveu de John Camoletti et de Marc Camoletti³⁹. Il se forme à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris et revient à Genève en 1900. Il enseigne alors l'architecture à l'École des arts industriels de Genève et entre à la Société des Ingénieurs et Architectes en 1903. Il s'associe à Henry Baudin, qui a travaillé dans l'atelier de John et Marc Camoletti, pour participer à de nombreux concours, en particulier pour la réalisation d'écoles.

Son association avec Alfred Olivet dure quatre ans. Outre le concours pour l'école de St-Jean en 1912 et celui pour l'aménagement des quais entre le Jardin anglais et le Port-Noir en 1913, ils défendent ensemble deux autres projets à Genève, l'un pour l'Institut Mégevand en 1914 et l'autre pour le Pont Butin en 1915. Ce sont peut-être ses liens avec Henry Baudin, spécialiste reconnu de l'architecture scolaire, qui amène Olivet à lui proposer une collaboration⁴⁰.

Pour son propre compte, Camoletti réalise l'aménagement du jardin pour le Monument du Centenaire sur la place de la Planta à Sion, en 1915, et la Maison du Faubourg, 6-8 rue des Terreaux-du-Temple, à Genève entre 1916 et 1918. Il signe en outre de nombreuses villas et se distingue par son combat contre l'enlaidissement de la ville de Genève.

Bien que Camoletti soit présent dès le concours pour l'école de St-Jean, il semble jouer un rôle secondaire par rapport à Olivet dans la réalisation du bâtiment. Dans leur correspondance, les autorités du Petit-Saconnex s'adressent toujours exclusivement à Olivet⁴¹. Du reste, il est signalé comme simple collaborateur sur l'inscription comportant le nom des architectes, apposée sur la façade principale de l'école de St-Jean, à droite de l'entrée principale. De même, dans l'article consacré à l'école dans le *Bulletin technique de la Suisse romande*, seul Olivet est mentionné comme architecte⁴².

36. reproduit in ARAUJO, *op. cit.*, annexes.

37. reproduit in ARAUJO, *op. cit.*, annexes.

38. *Architektenlexikon der Schweiz*, Bâle: Birkhäuser Verlag, 1998, p. 113.

39. John Camoletti (1848-1894) est notamment l'auteur de la caserne de Plainpalais (1876), de l'école de Carouge (1879) et du plan général de l'Exposition nationale de 1896. Marc Camoletti (1857-1940) réalise l'école des Cromptes (1902), l'ancienne école de mécanique (aujourd'hui école d'ingénieurs, 1904), le Musée d'art et d'histoire (1903-1910), l'école de Chêne-Bourg (1905) ; ensemble, ils signent la Grande Poste, rue du Mont-Blanc (1892) et le Victoria Hall (1893).

40. Henry Baudin a publié en 1907 une étude considérable sur l'architecture scolaire. A ce titre, il se voit appelé à faire partie de nombreux jurys de concours pour la construction de nouvelles écoles. Cf. Henry BAUDIN, *Les constructions scolaires en Suisse*, Genève, 1907.

41. « Correspondance envoyée », commune du Petit-Saconnex, archives de la ville de Genève, PS.03.CL.36.

L'implantation

L'école de St-Jean se dresse en bordure de la rue de St-Jean nouvellement créée, comme il a été vu dans le chapitre précédent. Le terrain, de nature plane, s'étend entre l'artère située au nord et un brusque précipice plongeant au sud.

Bien que le choix du terrain soit le résultat d'intérêts spéculatifs de la part de la Société immobilière genevoise qui le cède - astreintes à une servitude en hauteur, rappelons-le, les parcelles placées en bordure de la falaise se vendent mal -, l'implantation de l'école répond parfaitement aux prescriptions ayant cours au début du XX^e siècle en matière de construction scolaire. Grâce à sa proximité de la falaise, le bâtiment bénéficie d'un cadre salubre et bien aéré, en totale adéquation avec les principes hygiénistes du temps, comme le souligne Henry Baudin⁴³. En outre, la vue offerte grâce aux falaises apporte un avantage supplémentaire de nature morale, propre à contribuer à l'édification des élèves. Christine Amsler le relève de façon générale dans son étude sur la construction scolaire à Genève entre 1850 et 1914 :

« [...] il semblerait que l'on soit attaché à trouver des terrains depuis lesquels, outre les conditions de centralité et de salubrité habituellement requises, les élèves et futurs citoyens puissent nourrir leurs fibres patriotiques à la vue d'un paysage grandiose en mesure de susciter des émotions fortes et édifiantes. »⁴⁴

Christine Amsler donne les écoles de St-Jean, de Sécheron et de Voltaire comme exemples d'exploitation des vertus du panorama⁴⁵. Étonnamment, la proximité des falaises n'est à aucun moment, au cours des discussions sur la construction de St-Jean, évoquée pour les dangers qu'elles pourraient faire courir aux enfants. On peut croire que chacun accordait pleine confiance aux barrières édifiées autour du terrain.

Adoptant la forme d'une barre, le bâtiment principal offre ses plus grandes façades au nord et au sud, les classes d'école étant placées au sud, plus précisément légèrement sud-est. En cela, l'école de St-Jean suit les prescriptions du Dr Louis Guillaume qui sert de référence en Suisse depuis la fin des années 1860 et qui se donne comme un inconditionnel de l'orientation sud-sud-est⁴⁶. Cependant, l'orientation septentrionale est privilégiée à Genève dans les constructions scolaires jusqu'au tournant du siècle. Christine Amsler met cette prédilection en relation avec la tradition horlogère de la ville et la préférence qui en découle pour la lumière régulière du nord⁴⁷. Ce n'est que vers 1900 que les bâtiments se tournent vers le sud. Christine Amsler n'a pas d'explication claire à donner pour ce changement. Elle émet l'hypothèse qu'il est lié à la restructuration et à l'extension de compétences que connaît le bureau de salubrité publique en 1898, alors que la même année est adopté le premier règlement sur l'hygiène scolaire⁴⁸.

Bien que située sur un axe de circulation important, l'école se place au milieu de la parcelle et par conséquent en retrait par rapport à l'alignement des bâtiments voisins (fig. 22). Ce type d'implantation n'a pas seulement pour but de protéger le travail scolaire du bruit et de l'agitation urbaine. Il tend à marquer l'importance et l'autonomie de l'édifice, comme y contribue également le plan général du bâtiment qui avec ses retours d'ailes confère à l'ensemble l'aspect d'un palais avec cour d'honneur. Selon David Ripoll, cette forme d'implantation, le long d'une voie principale, mais en retrait par rapport à celle-ci, constitue l'une des caractéristiques des grands équipements publics dont se dotent les quartiers périphériques de Genève au tournant du XX^e siècle⁴⁹.

42. « L'école de St-Jean », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1915, n° 41, pp. 256-258.

43. Henry BAUDIN, *Les nouvelles constructions scolaires en Suisse*, Genève, Paris, 1917, p. 280.

44. Christine AMSLER, *Les constructions scolaires genevoises en milieu urbain et suburbain entre 1850 et 1914*, Conservation du patrimoine architectural de la ville de Genève, décembre 1991, p. IX.

45. Ecole de Sécheron, 15 av. de France, Henri Garcin et Charles Bizot arch., 1909 ; école 21 rue Voltaire, Georges Peloux et Maximilien de Rham arch., 1909 (concours).

46. Dr Louis GUILLAUME, *Hygiène scolaire : considérations sur l'état hygiénique des écoles publiques*, Genève, 1865.

47. AMSLER, *op. cit.*, p. XXI.

48. AMSLER, *op. cit.*, p. XXII.

49. David RIPOLL, « L'équipement Heimatstil, orgueil des quartiers périphériques », in Elisabeth Crettaz-Stürzel (dir.), *Heimatstil. Reformarchitektur in der Schweiz 1896-1914*, Frauenfeld : Verlag Huber, 2005, vol. 2, pp. 115-117.

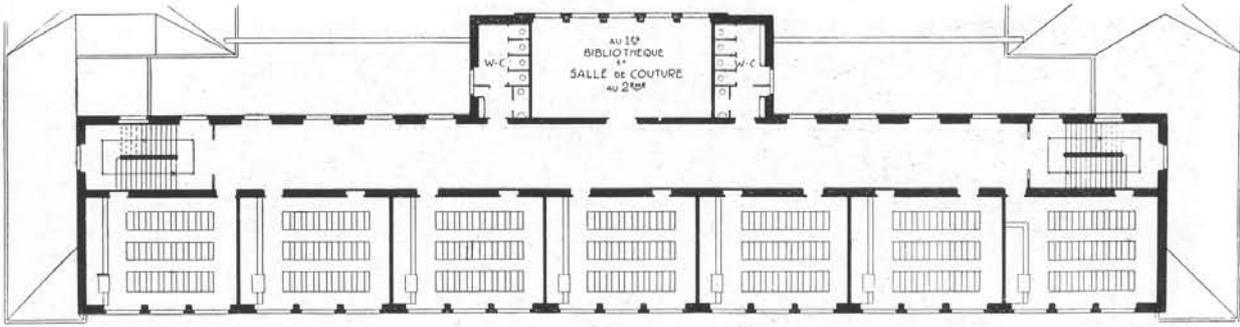


Fig. 208. — Plan du 1^{er} étage

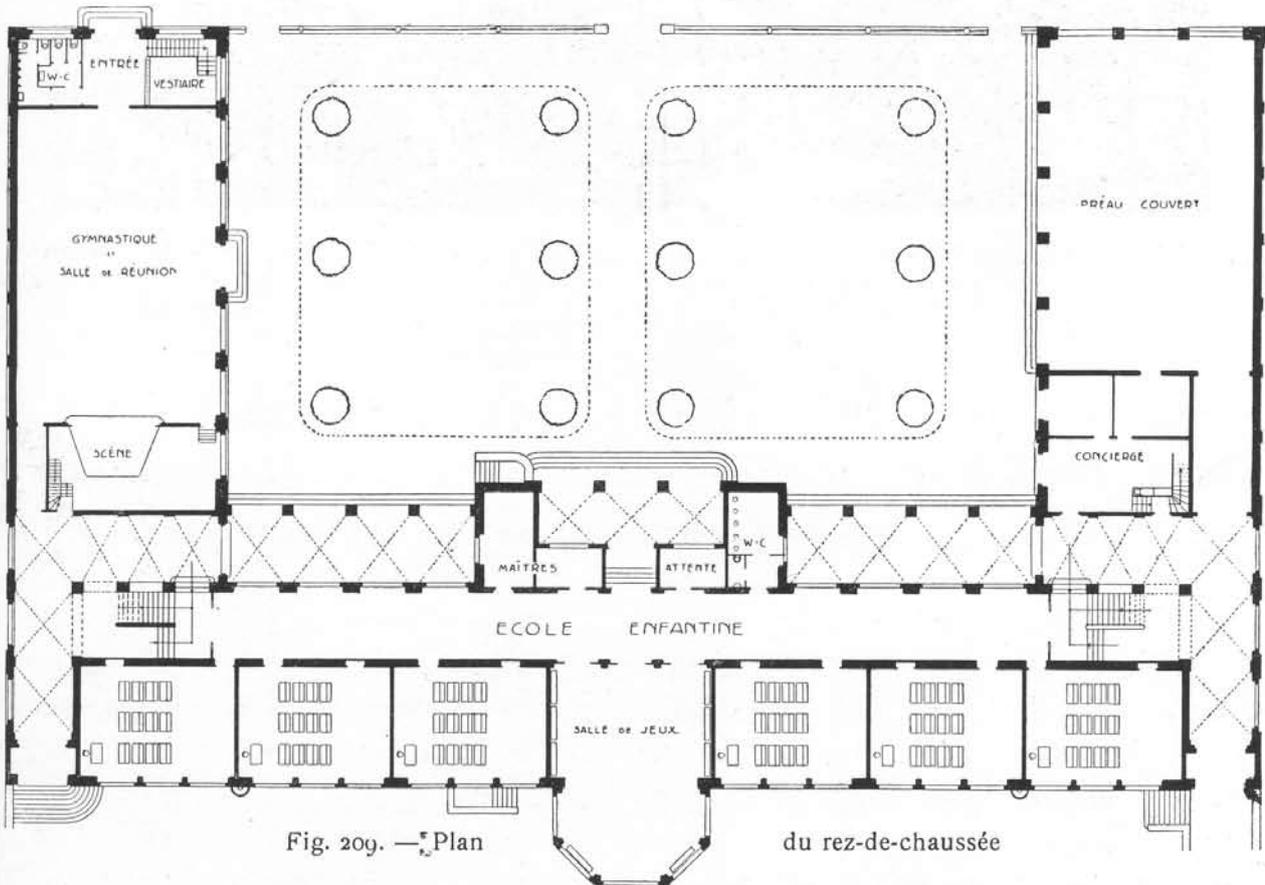


Fig. 209. — Plan du rez-de-chaussée

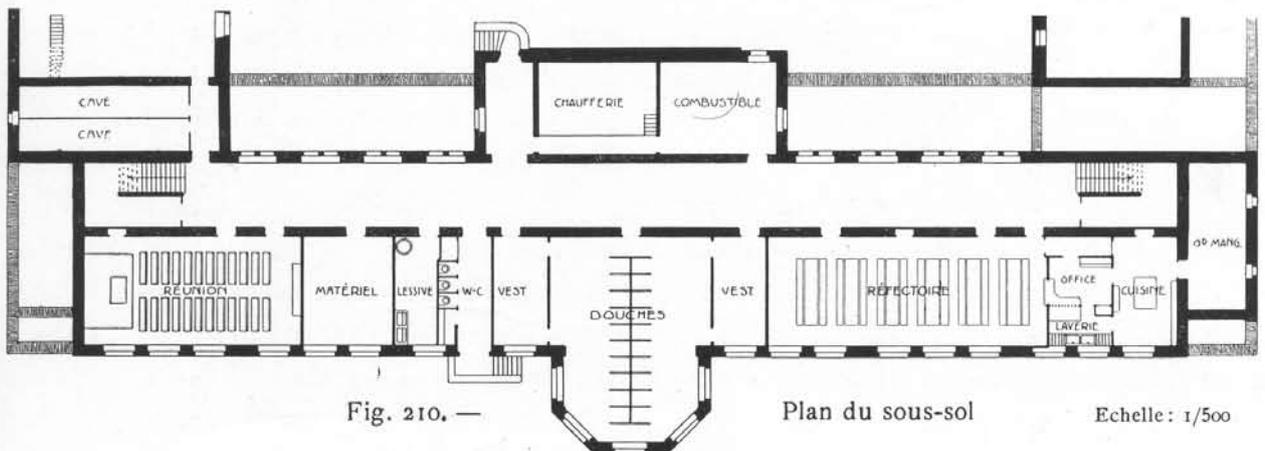


Fig. 210. — Plan du sous-sol Echelle : 1/500

Fig. 22. Plans du 1^{er} étage, du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'école St-Jean.

Le plan

Le programme du concours, établi par les architectes Adrien Peyrot, Léon Bovy et Edmond Fatio et reproduit en entier dans la *Revue polytechnique*⁵⁰, est très scrupuleusement respecté autant dans les différents projets présentés que dans l'exécution qu'en font Olivet et Camoletti.

Les préaux

Le programme prévoit déjà la constitution de deux préaux, l'un au nord et l'autre au sud, séparés de manière stricte par le rempart formé par le corps de bâtiment principal. Il n'est en effet pas possible de passer de l'un à l'autre sans traverser le bâtiment (fig. 22). Cette ségrégation n'a pas pour but de séparer filles et garçons dans une école dédiée à la mixité dès son origine, mais de diviser de part et d'autre les classes enfantines et les classes primaires, qu'accueille conjointement l'école. Les classes enfantines prennent judicieusement leur récréation, qui devait être plus longue, au nord, sans pour autant déranger les classes primaires dont les locaux sont placés au sud. Les couloirs de distribution s'étendant le long de la façade nord jouent alors un rôle d'isolation phonique.

A Genève, dans le cas où le bâtiment d'école abritait à la fois des classes enfantines et des élèves de degrés primaires, les plus petits devaient disposer d'accès, de préaux, de circulations et de latrines séparés. Ces critères sont respectés à St-Jean. L'accès par la porte centrale est réservés aux classes enfantines, auxquelles est dédié tout le rez-de-chaussée, doté de ses services propres⁵¹.

Concernant la mixité, Christine Amsler précise qu'en milieu urbain, seules les classes enfantines mêlaient filles et garçons au début du XX^e siècle. En revanche, « dès l'entrée à l'école primaire, les garçons et les filles étaient redistribués pour former des classes d'un seul sexe qui pouvaient fort bien cohabiter sous le même toit »⁵². Les différents projets présentés pour le concours de l'école de St-Jean indiquent d'un trait une séparation divisant le préau des classes primaires entre filles et garçons (fig. 6, 8). La forme que devait prendre cette division n'est pas précisée. Sur une photographie de 1915 montrant la façade sud, le préau apparaît dans sa quasi totalité, mais on n'y distingue aucun élément de séparation (fig. 30). La limite était peut-être marquée par une ligne au sol ou demeurait-elle purement symbolique. En revanche, la ségrégation se signale matériellement dans l'architecture du bâtiment. Chaque groupe possède son propre accès, dans l'angle intérieur au nord et dans l'angle extérieur au sud, et sa propre cage d'escalier (fig. 22). Cette dernière condition est également prévue par le programme du concours⁵³.

Dans son exécution, le préau nord montre cependant une grande différence avec celui proposé pour le concours. Le projet d'Olivet et Camoletti ne possède en effet qu'une seule aile, placée à l'est et contenant la salle de gymnastique. Lors de la réalisation, la salle de gymnastique est déplacée dans l'aile ouest et l'aile est se voit remplacée par un préau couvert (fig. 22, 31). Ce dernier type d'équipement se généralise autour de 1900. Christine Amsler donne comme exemples les écoles de Plantaporrêts, des Cropettes, de Hugo-de-Senger et de la Roseraie⁵⁴. Relevons toutefois que le portique s'étendant tout le long de la façade nord, de même que le porche précédant l'entrée principale, remplissent aussi la fonction de couvert.

50. « Construction d'un bâtiment d'école dans le quartier de St-Jean », *Revue polytechnique*, 1912, n° 316, pp. 215-217, 230-235.

51. AMSLER, *op. cit.*, p. X.

52. AMSLER, *op. cit.*, p. X.

53. *Revue polytechnique*, *op. cit.*, p. 217.

54. AMSLER, *op. cit.*, p. XII. Ecole 1 rue des Plantaporrêts, Etienne Poncy arch., 1902-1903 ; école des Cropettes, 8 rue Baulacre, Marc Camoletti arch., 1901 ; Ecole 16 rue Hugo-de-Senger, Joseph Marschall arch., 1904-1905 ; école de la Roseraie, 24 rue de la Cluse, Edouard Chevallaz arch., 1906-1907.

La distribution intérieure

Comme il l'a déjà été dit, le rez-de-chaussée est réservé aux classes enfantines, alors que les trois niveaux supérieurs sont dévolus aux classes primaires. La circulation intérieure est assurée par un couloir longitudinal et une cage d'escalier située à chaque extrémité (fig. 22). Le règlement du concours prescrit que les couloirs soient assez vastes pour qu'ils puissent le cas échéant servir de préaux couverts⁵⁵. Il s'agit là d'une pratique courante au tournant du siècle⁵⁶. Les couloirs ont en l'occurrence quatre mètres de largeur.

Les classes occupent tout le côté sud du couloir, alors que les sanitaires sont repoussés de l'autre côté, au nord. Cette disposition confère un éclairage optimal aux classes, tout en assurant le jour et l'aération aux corridors, escaliers et WC. En outre, les sanitaires sont garantis dans cette distribution du climat le plus tempéré. Même si les garçons et les filles sont séparés par étage, tous les niveaux possèdent des WC réservés pour chaque sexe.

Les classes sont de forme rectangulaire. L'enseignant et le tableau noir sont placés à l'ouest, de façon à ce que les élèves reçoivent le jour sur leur gauche éclairant de façon la plus ergonomique celles et ceux qui écrivent de la main droite. La surface des classes est d'environ 61 mètres carré, en conformité avec les normes du début du XX^e siècle à Genève où la taille des classes se stabilise entre 55 et 65 mètres carré pour les classes primaires de 40 élèves⁵⁷.

En outre, chaque étage est doté de locaux communs, qui ont tendance à se multiplier au tournant du siècle. Dans les écoles accueillant à la fois des garçons et des filles, comme à St-Jean, ces locaux sont souvent regroupés au centre de l'édifice, certainement afin d'éviter de trop longs déplacements⁵⁸. Au rez-de-chaussée, une salle de jeux, servant également de salle de rythmique, est placée dans l'axe central en face de l'entrée principale (fig. 35, 36). Ce type de local est devenu une constante dans toute école enfantine depuis l'introduction vers la fin des années 1860 à Genève de la méthode intuitive Foebel, méthode qui accorde une large part aux jeux éducatifs⁵⁹. Cette salle est logée dans un corps de bâtiment faisant saillie au sud. Son volume présente deux angles coupés munis de fenêtres, fournissant un éclairage généreux à l'espace intérieur (fig. 30). Au premier étage, une salle située au nord au-dessus de l'entrée, est destinée à recevoir un « musée bibliothèque ». Elle est aujourd'hui reconvertie en salle des maîtres. Au-dessus, au second étage, se trouve la salle de couture et, au niveau des combles, dans la même travée, la salle de dessin (fig. 38). En miroir, de l'autre côté du couloir, une salle de grande dimension est laissée à la disposition de différentes activités. Cette salle est aujourd'hui équipée d'une petite scène et sert de local de projection.

De part et d'autre de l'entrée principale sont disposées des loges, servant à l'origine l'une de salle des maîtres et l'autre de salle d'attente pour les parents. Ces loges dotées de fenêtres donnant sur le préau nord remplissent également une fonction de surveillance des enfants entrant ou jouant dans la cour.

Le sous-sol reprend la même subdivision que dans les étages entre un couloir de distribution situé au nord et différents locaux placés au sud (fig. 22). Partiellement enterrés, ces locaux ont l'avantage de recevoir une lumière abondante grâce une rangée de larges fenêtres placées sur la façade sud. Il est prévu d'y installer un réfectoire, une cuisine et des douches. La présence de douches ne s'explique pas seulement par l'existence d'une salle de gymnastique. Dès la fin du XIX^e siècle, les écoles sont en effet équipées afin d'assurer l'hygiène des écoliers. Les premières douches scolaires font leur apparition à Genève en 1894. En 1907, toutes les nouvelles écoles dans les cantons de Genève, Bâle et Zurich en sont dotées⁶⁰.

55. *Revue polytechnique*, op. cit., p. 217.

56. AMSLER, op. cit., p. XII.

57. AMSLER, op. cit., p. XX.

58. AMSLER, op. cit., p. XXIV.

59. AMSLER, op. cit., p. XI. Friedrich Foebel (1782-1852) pédagogue allemand considéré comme l'inventeur du « jardin d'enfants », remplaçant le simple gardiennage par des activités d'éveil.

60. Henry BAUDIN, *Les constructions scolaires en Suisse*, Genève, 1907, p. 49.

Locaux annexes

La salle de gymnastique, aménagée dans l'aile ouest, est également conçue pour accueillir les réunions et les spectacles des sociétés du quartier (fig. 41, 42). David Ripoll relève que le fort développement que connaissent les communes périphériques va de paire avec l'essor de tout un champ d'activités sociales : sociétés de gymnastique, associations de défense des intérêts communaux et fêtes de quartier⁶¹. La réalisation d'un équipement scolaire doit ainsi également répondre à d'autres attentes. D'une capacité de 600 places, la salle possède au sud une petite scène de 12 mètres sur 5, équipée d'une rampe, de projecteurs et de décors peints, et au nord une galerie. A la demande de l'Association des intérêts de St-Jean, une porte destinée au public est créée donnant directement sur la rue, à l'extrémité nord du corps de bâtiment⁶².

Si la gymnastique est obligatoire dans les écoles genevoises depuis 1874, cette prescription n'est que progressivement et imparfaitement appliquée. Ce n'est qu'à partir de 1883 que les premières salles de gymnastique sont construites pour le degré primaire⁶³. Leur aménagement dans une aile indépendante participe d'une tendance générale au début de XX^e siècle à Genève :

« On assiste à ce moment-ci en raison du gonflement des programmes architecturaux au détachement progressif des salles de gymnastique ; placées en retour d'angle d'une extrémité du bâtiment principal [...], elles contribuèrent à évoquer la présence d'une enceinte qui, bien que ponctuelle, n'était pas moins une manière de retranscrire dans l'espace un objectif plus ou moins avoué de l'instruction publique du moment : soustraire les enfants des influences néfastes extérieures [...]. »⁶⁴.

Si les architectes se voient dans l'obligation d'inscrire de nouveaux éléments dans un volume donné, ils savent faire de nécessité vertu et exploiter cette condition à des fins formelles. Cette extension remplit cependant une double fonction. Elle permet d'éloigner les écoliers de la rue, tout en mettant l'école en relation avec la population grâce à l'accès direct prévu depuis l'espace public.

L'école possède encore un logement pour le concierge et deux appartements pour les enseignants. La loge et l'appartement du concierge sont aménagés de plain-pied dans l'angle intérieur est du préau nord, dans le prolongement du préau couvert (fig. 22). S'élevant sur deux niveaux, ce logement est, comme souvent vers 1900, placé dans un endroit stratégique afin de permettre la surveillance de toutes les entrées⁶⁵. Le régulateur synchronisant les horloges posées dans chaque corridor est localisé dans la loge du concierge, renforçant son pouvoir de contrôle. En matière d'équipement technique, une forte sonnerie électrique détermine également l'entrée des écoliers, alors que des « timbres d'appel électrique » sont disposés dans les corridors et à l'extérieur du bâtiment⁶⁶. Depuis 1988, une ludothèque a été aménagée dans l'appartement du concierge, celui-ci ayant déménagé dans l'un des anciens appartements des enseignants, situés sous les toits du bâtiment principal.

Les appartements réservés aux enseignants s'étendent sur le côté sud des combles. Ils se composent de cinq chambres, d'une cuisine, d'une salle de bains et de WC séparés, distribués par un corridor longitudinal. De tels appartements de fonction sont relativement rares à Genève. Ils apparaissent surtout dans les communes suburbaines, comme dans les écoles du 31-Décembre, des Crêts et de Sécheron⁶⁷. Outre leur taille généreuse et une distribution confortable, comme une salle de bains et des WC séparés, ils possèdent les éléments de décoration minimale, composés de parquets en chêne et de papiers peints.

61. RIPOLL, *op. cit.*, p. 116.

62. Procès verbaux du Conseil municipal, *op. cit.*, PS.01.PV.8 (AVG).

63. AMSLER, *op. cit.*, p. XII.

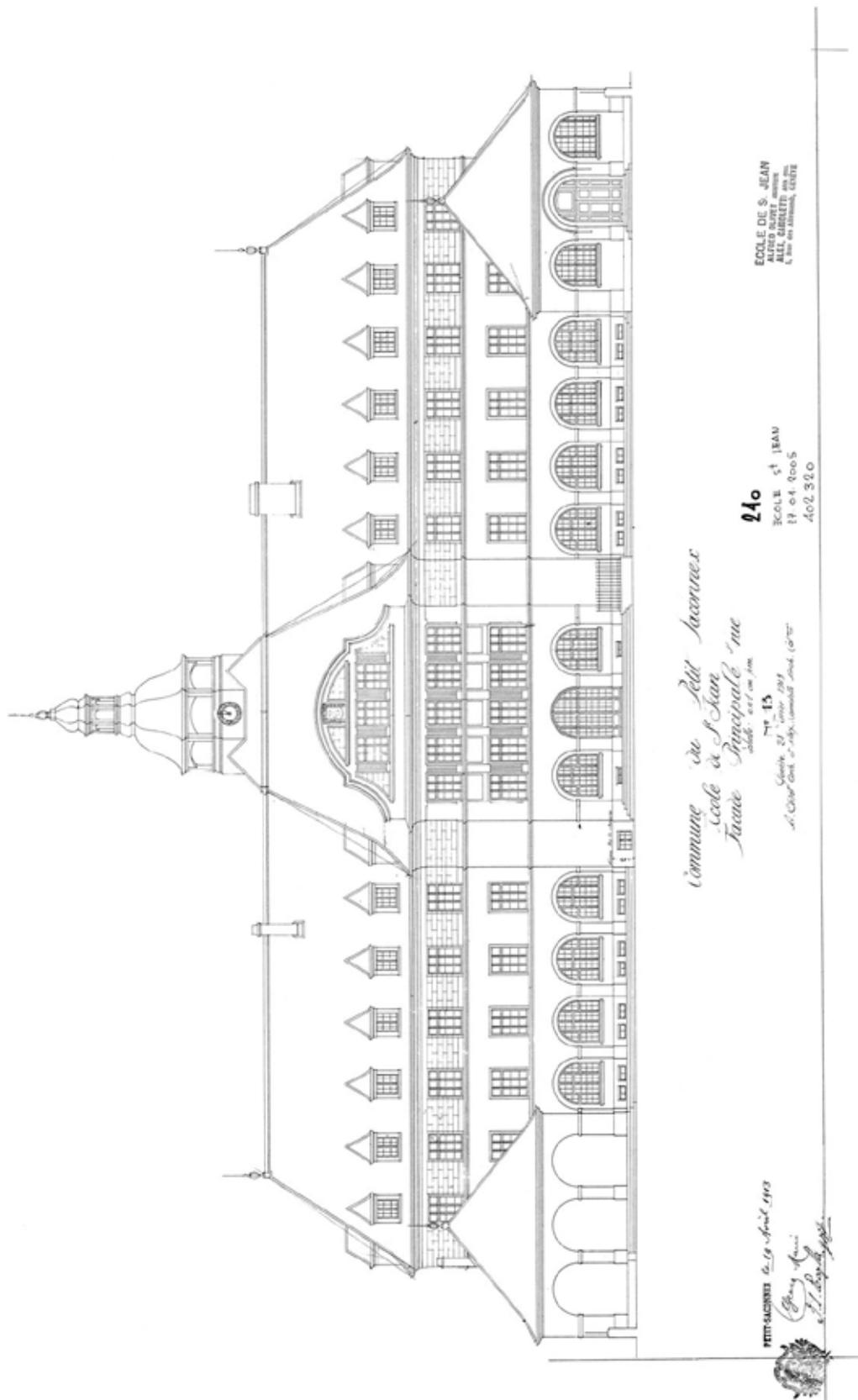
64. AMSLER, *op. cit.*, p. XVI.

65. AMSLER, *op. cit.*, p. XIII.

66. Archives de la commune du Petit-Saconnex, « Correspondance envoyée », PS.03.CL.36 (AVG)

67. AMSLER, *op. cit.*, XIII. Ecole 63 rue du 31-Décembre, Charles Boissonnaz et Antoine Krafft arch., 1869 ; école des Crêts, 1 rue Colladon, Adrien Peyrot arch., 1901 ; Ecole de Sécheron, 15 av. de France, Henri Garcin et Charles Bizot arch., 1909.

Fig. 23. Elévation de la façade nord, 1:100, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti arch., 28 février 1913.



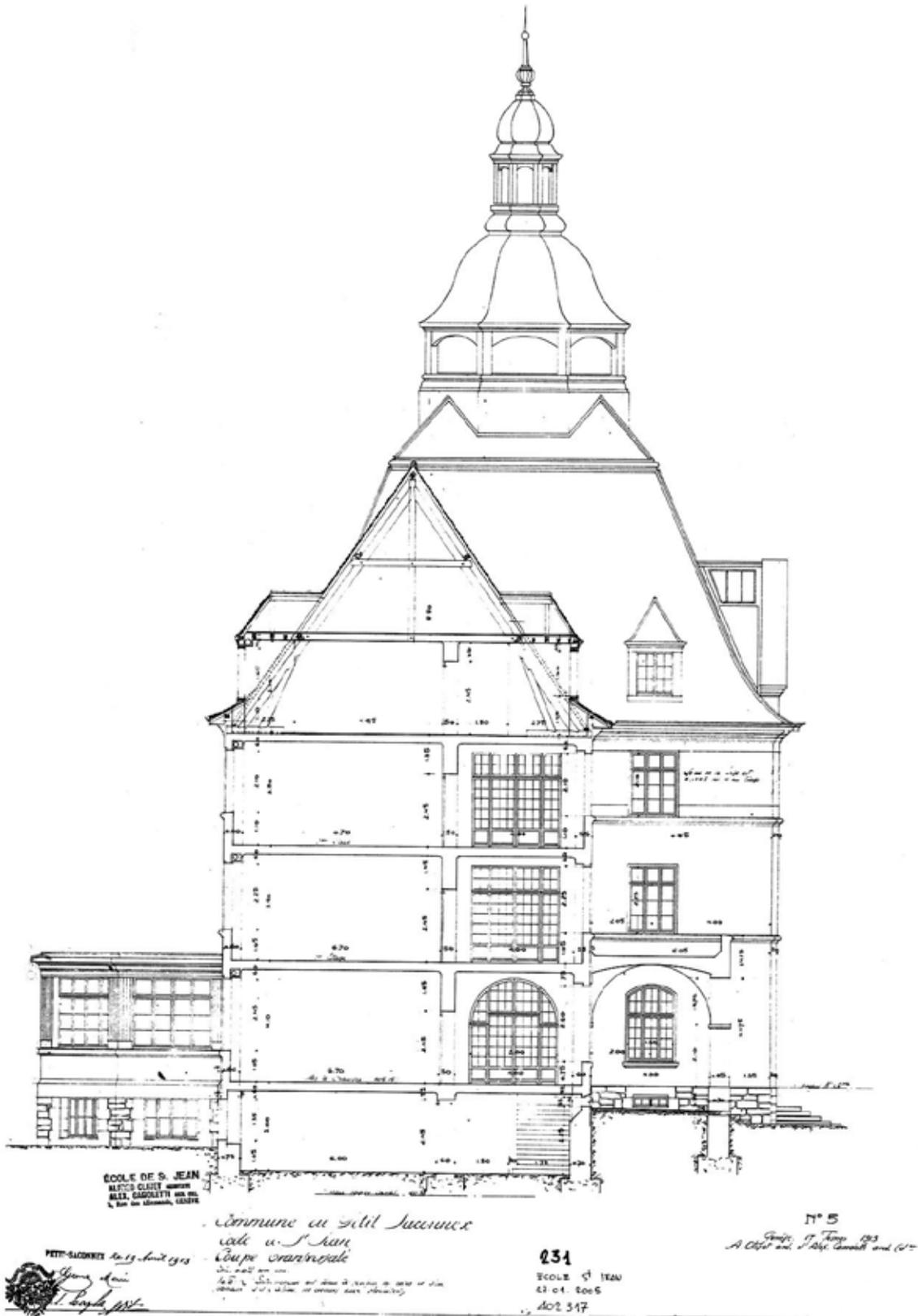


Fig. 25. Coupe transversale de l'école de St-Jean, 1:200, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti arch., 17 février 1913.

L'élévation

L'école de St-Jean présente au nord, côté rue, un aspect monumental, créé par la disposition des volumes en forme de cour d'honneur à deux ailes et la rigoureuse symétrie de l'ensemble (fig. 22). Le bâtiment principal se plie à la même symétrie, affirmée par un corps central en saillie, opérant un double ressaut. La composition de ce corps à triple porche et cinq fenêtres permet l'instauration d'un axe central, accentué par un décrochement en hauteur, prolongé par un clocheton⁶⁸, et par un portail d'entrée placé dans l'exact alignement (fig. 23).

Le rez-de-chaussée se compose d'une série d'arcs, qui forment un portique dans le bâtiment principal et sont fermés par des baies dans la plus grande partie des ailes (fig. 29). La continuité des arcs produit un fort effet d'unification de l'ensemble. Dans le bâtiment principal, la séparation entre les différents étages est clairement marquée par un retrait entre le rez-de-chaussée et le deuxième niveau et par un cordon, ainsi que par un traitement différencié des surfaces, entre les deuxième et troisième niveaux. Le deuxième niveau est en effet recouvert d'un crépi rustique, alors que le troisième niveau laisse voir un appareil de maçonnerie en tuf. La forte horizontalité de cette trame est contrebalancée par un rigoureux alignement vertical des arcs, fenêtres et lucarnes, sauf dans le corps central faisant saillie.

L'ensemble est surmonté d'une toiture imposante, représentant en taille approximativement un tiers de l'élévation. Recouverts de « tuiles jaunes du pays »⁶⁹, les toits en pavillon-croupe sont atténués par un léger coyau. La toiture de l'avant-corps central est ornée d'un fronton en segment de cercle, flanqué de deux ailerons et rehaussé d'un bas-relief. Elle est couronnée d'un clocheton, à base octogonale et toiture de forme bulbeuse, dotée d'un cadran d'horloge sur les faces nord et sud, éclairé électriquement. Le clocheton est également constitué d'une plate-forme, servant de belvédère. Cette affectation particulière est déjà prévue par le règlement du concours, afin de servir à la classe de géographie locale et d'astronomie⁷⁰. Il s'agit du premier équipement de ce type pour une école à Genève⁷¹. Pour ce faire, une lunette astronomique sera même offerte par MM. Honegger et Schaer quelque temps après l'inauguration⁷².

La façade sud présente un aspect beaucoup plus sobre, à l'exception du motif particulier constitué par la salle de jeux du rez-de-chaussée s'avancant dans le préau à la manière d'un prisme à cinq faces (fig. 30). La séparation entre les niveaux est également clairement marquée par un cordon continu. Alors que le socle se distingue par un appareil de pierres rustiques, on y retrouve l'expression d'une dichotomie entre les deux premiers niveaux, recouverts de crépi, et le dernier niveau à la maçonnerie apparente. Regroupées trois par trois, les fenêtres, toutes de même taille, signalent en façade l'emplacement de chaque classe.

Le linteau droit des fenêtres est révélateur d'une évolution mise en évidence par Christine Amsler⁷³. Les premières constructions scolaires à Genève marquent une préférence pour des fenêtres cintrées, sur la base de critères esthétiques. Mais cette forme s'avère trop coûteuse pour des édifices populaires et pas suffisamment adéquate pour assurer une bonne diffusion de la lumière dans les classes. L'architecture adopte dès lors des linteaux droits ou légèrement arqués, à l'exception des rez-de-chaussée, où les cintres sont maintenus, pour des raisons purement formelles. C'est le cas en l'occurrence à St-Jean, et encore uniquement sur la face nord. Par ailleurs, les baies, auparavant séparées par de larges trumeaux comme dans les écoles des rues Bautte, Jacques-Dalphin ou Micheli-de-Crest⁷⁴, sont progressivement remplacées par des triplets de fenêtres du côté des classes. On trouve cette disposition à l'école de St-Jean. Inspiré des constructions industrielles, ce motif se généralise vers 1893-1894. Quant à l'apport de lumière, il est à l'école de St-Jean dans le rapport entre la surface vitrée et le plancher d'une classe de 1 pour 4,5. Ce quota est en conformité avec les prescriptions du Dr Hiss de Bâle qui préconisait en 1870 un rapport de 1 pour 4,8 et se trouve dans la moyenne des constructions scolaires à Genève autour de 1900⁷⁵.

68. Il s'agit à proprement parler plutôt d'un campanile, mais, pour demeurer en conformité avec la terminologie utilisée dans les sources et ainsi éviter toute confusion, nous continuerons ici à parler de clocheton.

69. Henry BAUDIN, *op. cit.*, 1917, p. 232.

70. *Revue polytechnique*, *op. cit.*, p. 217.

71. *Bulletin technique de la Suisse romande*, p. 257.

72. Procès verbaux du Conseil municipal, *op. cit.*, PS.01.PV.8, 14 juin 1915 (AVG).

73. AMSLER, *op. cit.*, p. XXIII.

74. école 10 rue Bautte, Jean Franel arch., 1865 ; école 33 rue Jacques-Dalphin, John Camoletti arch., 1879 ; école 17 rue Micheli-de-Crest, arch. inconnu, 1884.

75. Mémoire du Dr Hiss sur les établissements scolaires, Bâle, 1870 ; publié in Félix NARJOUX, *Les écoles publiques. Construction et installation en Suisse*, Paris, 1879.



Fig. 26. L'école de St-Jean en construction, décembre 1913.



Fig. 27. L'école de St-Jean en construction, décembre 1913.

Techniques de construction et matériaux

La pose de la première pierre a lieu en mai 1913⁷⁶. La charpente est installée à mi-décembre 1913⁷⁷. Au printemps de l'année suivante, le chantier prend du retard en raison d'une grève des maçons⁷⁸. En juin, le Conseil administratif de la Commune s'inquiète de cette inactivité, espérant ouvrir l'école pour la rentrée scolaire de l'automne. Pour le rassurer, Alfred Olivet propose de faire aménager au plus vite les abords de l'école afin de leur donner meilleur aspect, mais se trouve dans l'impossibilité de rattraper le retard qui a été pris en ce qui concerne les travaux principaux. Au mois d'août, les travaux semblent à nouveau suspendus, mais six classes peuvent toutefois être ouvertes à l'automne 1914, rapidement suivies par deux autres classes quelques semaines plus tard⁷⁹. La fin des travaux est alors prévue pour novembre. Le bâtiment peut être officiellement inauguré le 11 février 1915⁸⁰.

Le chantier de l'école de St-Jean mêle méthode de construction traditionnelle et béton armé (fig. 26, 27, 28). Les murs sont réalisés en pierres de taille pour la structure et les angles, ainsi qu'en moellons pour le remplissage. La charpente est en bois (fig. 56). En revanche, le socle du clocheton est exécuté en béton armé (fig. 57). Les planchers doivent être constitués de dalles du même matériau, mais leur structure est partout cachée de sorte que cette hypothèse ne peut être confirmée visuellement. Cependant, l'usage du béton armé pour les planchers tend à se généraliser dans les constructions scolaires genevoises à partir de 1890. Ce phénomène est à mettre en corrélation avec l'autorisation qui est accordée pour son emploi dans les écoles par le Département des travaux publics dans les mêmes années⁸¹. En outre, la configuration rectangulaire des classes, avec une disposition des pupitres parallèle aux fenêtres, constitue un autre indice du recours au béton armé (fig. 22). En effet, de telles portées ne sont possibles qu'avec ce matériau. En témoigne la prédominance jusqu'alors de classes carrées ou rectangulaires dotées d'une colonne centrale, soumises aux contraintes d'un mode constructif traditionnel⁸².

La construction recourt à une relative grande variété de matériaux. Les marches des escaliers et des dallages sont en granit du Tessin, les encadrements de portes en roche ou en pierre de Savonnière, les chaînes d'angle en roche dans leur partie inférieure et en simili-pierre dans leur partie supérieure, le portail d'entrée et la base de la clôture en roche de Laufon⁸³. Les portes et fenêtres sont exécutées en chêne⁸⁴. A l'intérieur, le sol des corridors et des classes est revêtu de linoléum. Dans le couloir du premier comble, le sol est en revanche revêtu de catelles claires. Dans les espaces de circulation, les murs sont recouverts jusqu'à hauteur d'appui de carreaux en grès flammé de Bohême (fig. 32) ; au-dessus, ils sont peints à l'huile. Enfin, les cages d'escaliers comportent des garde-corps en fer forgé (fig. 34)⁸⁵.

76. « A propos de l'école de St-Jean et d'une maison de quartier », *Nouvelles du Petit-Saconnex*, juin 1984, n° 81.

77. « Correspondance envoyée », *op. cit.*, PS.03.CL.36, 11 décembre 1913.

78. Procès verbaux du Conseil municipal, *op. cit.*, PS.01.PV.8, 22 juin 1914 (AVG).

79. Procès verbaux du Conseil municipal, *op. cit.*, PS.01.PV.8, 19 octobre 1914 (AVG).

80. « La nouvelle école de St-Jean », *La Suisse*, 12 février 1915 ; « L'inauguration de l'école de St-Jean », *La Tribune de Genève*, 11 et 12 février 1915.

81. AMSLER, *op. cit.*, pp. XIX-XX.

82. On trouve des salles carrées dans les écoles rues de Zurich, Ferdinand-Hodler sud, 31-Décembre, Italie, Prairie, et des salles rectangulaires coupées par un appui central dans les écoles rues Bautte, du Grütli, Jacques-Dalphin, Ferdinand-Hodler nord. AMSLER, *op. cit.*, pp. XIX.

83. Plans d'exécution, Service des écoles, 6 mai 1913, 28 avril 1913, 30 avril 1913, 13 juin 1913, 5 janvier 1914, 23 mai 1914.

84. Plan d'exécution, 1:50, 22 mai 1914 (Atelier CAD).

85. Les maîtres d'état sont les suivants : gros œuvre : entreprise Favre et Badel (inscription sur la façade de la salle de gymnastique) ; charpente : Stratte, chauffage : Filipinetti ; menuiseries : Zuchinetti et Miche séparément ; serrureries : Salvisberg, Andreani et Dunand aîné séparément ; plomberie : Brolliet ; peinture : Schurch, Noth et Rubin ; pose des stores : Gabus ; linoléum : Eggly ; électricité : Société genevoise d'électricité. Procès verbaux du Conseil municipal, *op. cit.*, PS.01.PV.8 (AVG).



Fig. 28. L'école de St-Jean en construction, décembre 1913.



Fig. 29. L'école de St-Jean, façade nord, avril 1915.



Fig. 30. L'école de St-Jean, façade sud, avril 1915.



Fig. 31. L'école de St-Jean, le préau couvert, avril 1915.



Fig. 32. L'école de St-Jean, couloir du rez-de-chaussée, avril 1915

Les éléments décoratifs

Seuls l'étude des photographies anciennes et quelques témoignages écrits permettent l'inventaire du programme décoratif mis en œuvre à l'école de St-Jean au moment de sa construction. En effet, la plus grande partie des ornements ont disparu sous l'effet de différentes phases de rénovation.

A l'extérieur demeurent cependant visibles quelques traces de peintures. Sous le portique central, des rinceaux de feuillages de couleur ocre s'étendent le long des arêtes de la voûte (fig. 43). Les mêmes motifs étaient appliqués dans les dégagements entourant les cages d'escalier, mais ils ont aujourd'hui disparu (fig. 33). Sous le préau couvert, une frise composée de feuillages et de fleurs en blanc et vert fait le tour des murs à hauteur de plafond (fig. 44). Sous le même préau, apposée contre le mur sud, se dresse une fontaine en pierre ornée d'un motif de vagues sculpté (fig. 45).

Sur le plan de la sculpture, il faut encore relever à l'extérieur le fronton de la façade principale, présentant les armoiries de la commune du Petit-Saconnex, dans un écu entouré de guirlandes végétales (fig. 29). Le portail est constitué également de deux colonnes sculptées, chacune amortie par un boulet. A l'extérieur à noter également, les éléments de ferronnerie : lanterne à l'entrée sur rue de la salle de gymnastique, dont on retrouve des exemplaires à l'intérieur de l'école, un racloir à chaussure et une grille de sol (fig. 46, 47, 48). Dans l'article qu'il consacre à l'école de St-Jean,



Fig. 33. L'école de St-Jean, les dégagements autour de la cage d'escalier, avril 1915.

Henry Baudin donne comme illustration un projet de décoration pour l'horloge par Erich Hermès⁸⁶, mais il ne semble par que ce projet ait été réalisé. De même, les premières élévations d'Olivet et Camoletti montrent une frise représentant des figures en pied au niveau du dernier étage du bâtiment principal⁸⁷. Ce motif n'a pas non plus été exécuté (fig. 49).

Concernant l'intérieur, une photographie légèrement postérieure à l'inauguration de l'école montre que le corridor du rez-de-chaussée était décoré d'une frise, peinte légèrement au-dessus de la plinthe en terre cuite et se prolongeant partiellement autour des cadres de porte (fig. 32). Cette frise se compose de motifs géométriques ronds et carrés contigus, s'assimilant avec une très forte abstraction à des éléments floraux. Sur les portes sont figurées des fleurs plantées en pot dans un style plus explicite. La frise se poursuivait dans la cage d'escalier et il est à supposer que le même programme décoratif était repris dans les étages supérieurs (fig. 34). Dans le corridor du premier comble subsiste vraisemblablement le revêtement d'origine, fait d'une peinture brune dans la partie inférieure, blanche dans la partie supérieure, les deux parties étant séparées par un filet plus foncé (fig. 55).

La salle de jeux du rez-de-chaussée reçoit une décoration murale plus élaborée (fig. 37). Elle se compose sur toute la surface des murs de ramages fleuris et d'oiseaux fabuleux, réalisés par José Porto⁸⁸. La salle de couture comportait également des frises de motifs floraux, à hauteur d'appui et de plafond, ainsi que des compositions de fleurs sur les armoires (fig. 38). En revanche, les salles de classes ordinaires ne semblent avoir été agrémentées d'aucun élément décoratif (fig. 39, 40).

Dans la salle de gymnastique, les murs jusqu'aux deux tiers de la hauteur et le cadre de scène sont recouverts de boiseries, rehaussées de peintures (fig. 41, 42). Les lunettes des fenêtres sont « enluminées de filets bleu vif », d'après Henry Baudin⁸⁹. Des frises peintes ornent également les tympans aveugles des arcs. Les ferronneries des lustres et des appliques sont dues à Henri Fehr⁹⁰ et les toiles peintes de la scène de théâtre à Louis Molina⁹¹.

La cohérence de ce programme décoratif et son adéquation à l'architecture font dire à Babina Chaillot Calame dans l'étude qu'elle a consacrée aux écoles genevoises que St-Jean constitue un des exemples les plus significatifs en la matière dans le canton⁹². La décoration dans les écoles constitue un phénomène relativement nouveau à Genève. Elle se développe à partir de 1900 sous l'impulsion d'architectes comme Joseph Marschall, Edouard Chevallaz, Marc Camoletti et Maurice Braillard, en rupture avec l'austérité qui prévalait auparavant. Cette nouvelle conception de l'architecture scolaire découle du mouvement « L'art pour tous », promu à Genève à partir de 1897 par le médecin hygiéniste et poète Henri Cazalis, alias Jean Lahor, et plus particulièrement du mouvement qui lui est connexe, « L'art à l'école ». Il ne s'agit pas pour autant dans l'esprit de ses promoteurs de basculer dans le luxe et l'exubérance. La décoration scolaire poursuit des buts bien précis. Pour Henry Baudin, elle remplit une fonction pédagogique d'initiation des élèves par contact à l'esthétique⁹³. A la sensibilisation artistique de ses jeunes usagers s'ajoute une fonction d'édification morale.

« L'architecture scolaire doit être sobre et de bon goût ; la décoration fixe extérieure et intérieure doit produire à peu de frais un effet esthétique en rapport avec la destination de l'édifice. »⁹⁴

Ainsi, la sobriété de l'ornement permet d'allier la nécessité d'exprimer le sérieux de l'institution à des soucis d'économie.

Malgré cette exigence de retenue dans la forme, une grande diversité de corps de métier est généralement réunie, tendant à la réalisation d'un *Gesamtkunstwerk*, concept artistique faisant fortune au tournant du siècle. La décoration à St-Jean mobilise ainsi la peinture, la sculpture, la ferronnerie, la menuiserie et la faïence, mises en œuvre

86. BAUDIN, *op. cit.*, 1917, p. 233.

87. Façade latérale ouest, élévation, 1 :150, 26 septembre 1912 (Atelier CAD).

88. BAUDIN, *op. cit.*, 1917, p. 233.

89. BAUDIN, *op. cit.*, 1917, p. 233.

90. Henri Fehr (1890-1974) peintre formé à l'École des Beaux-Arts de Genève et à l'École des Arts industriels. Il effectue la décoration de nombreux hôtels, restaurants, dancing et maisons privées. Il réalise également des affiches et des décors de théâtre. Il est aussi actif à Aix-les-Bains dans la décoration d'hôtels. *Dictionnaire biographique de l'art en Suisse*, Zurich : Verlag Neue Zürcher Zeitung, 1998.

91. BAUDIN, *op. cit.*, 1917, p. 233.

92. Babina CHAILLOT CALAME, *La décoration dans les écoles publiques du canton de Genève de 1896 à 1936*, mémoire de licence de l'Université de Genève, 1995, vol. I, p. 84.

93. BAUDIN, *op. cit.*, 1917, pp. 91-94.

94. A. SLUYS, « Importance de la culture esthétique dans l'éducation générale de l'enfant », in *III^e Congrès international d'Art public*, Liège, 1905, pp. 10-12. Ce congrès eut une grande influence en Suisse sur l'introduction de l'art à l'école. Plusieurs villes suisses y envoyèrent une délégation dont Henry Baudin fit partie. Cf. CHAILLOT CALAME, *op. cit.*, pp. 17-45.



Fig. 34. L'école de St-Jean, la cage d'escalier, avril 1915.

dans des conditions artisanales de qualité. Les différentes techniques sont soumises à une conception globale, en harmonie avec l'architecture du bâtiment.

La décoration doit également répondre à des conditions pratiques en rapport avec la hiérarchisation des espaces au sein d'une école. Elle ne doit en effet en aucun cas distraire les élèves lorsque leur concentration est requise. Les peintures murales sont ainsi réservées aux lieux où le public séjourne de façon passagère⁹⁵. Cette distinction explique qu'à St-Jean les éléments ornementaux sont présents dans les corridors, les salles de jeux et de couture, là où l'attention n'est pas demandée avec la plus grande importance, alors qu'ils sont absents des salles de classes ordinaires.

Parmi les différentes formes décoratives, les frises au pochoir, réalisées à l'huile sur un enduit, sont celles qui rencontrent le plus grand succès⁹⁶. Comme à St-Jean, elles sont souvent composées avec une grande sobriété de formes et de couleurs, de nature discrète et répétitive, permettant de mettre en valeur les lignes de la structure architecturale, tout en s'adaptant à tous les lieux sans pour autant attirer par trop l'œil de l'enfant.

95. CHAILLOT CALAME, *op. cit.*, pp. 83-84.

96. CHAILLOT CALAME, *op. cit.*, pp. 81.



35



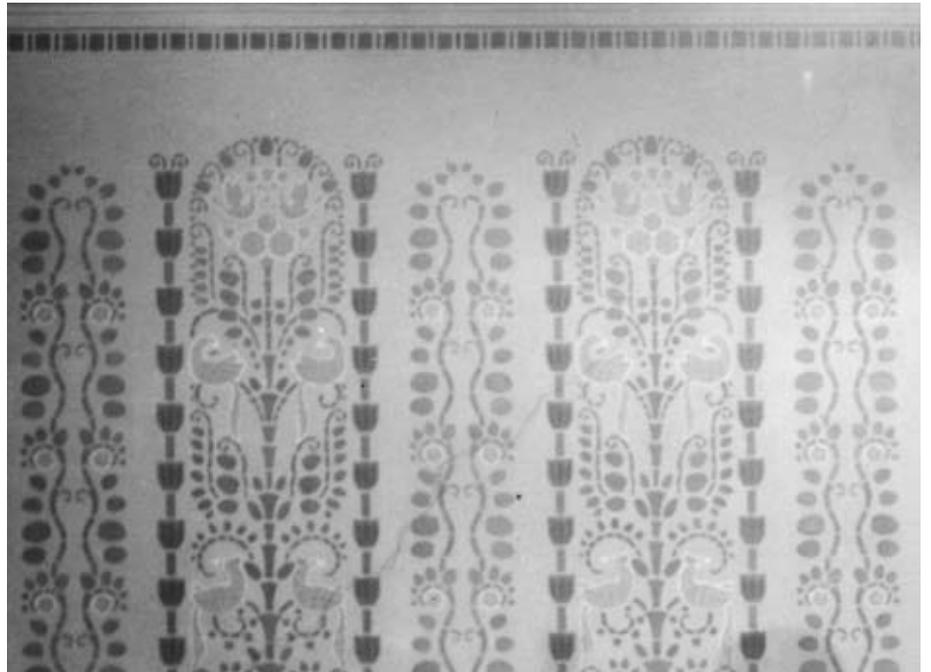
36

Fig. 35. L'école de St-Jean, salle de jeux, avril 1915.

Fig. 36. L'école de St-Jean, salle de jeux, avril 1915. Les décorations murales de José Porto avril 1915.

Fig. 37. L'école de St-Jean, salle de jeux, détail des décorations murales de José Porto avril 1915.

Fig. 38. L'école de St-Jean, salle de couture, avril 1915.



37



38



Fig. 39. L'école de St-Jean, salle de classe, avril 1915.



Fig. 40. L'école de St-Jean, salle de classe, avril 1915.



Fig. 41. L'école de St-Jean, salle de gymnastique, avril 1915.



Fig. 42. L'école de St-Jean, salle de gymnastique, avril 1915.

Fig. 43. Décor peint sur les arêtes de la voûte, couvert est du bâtiment principal.

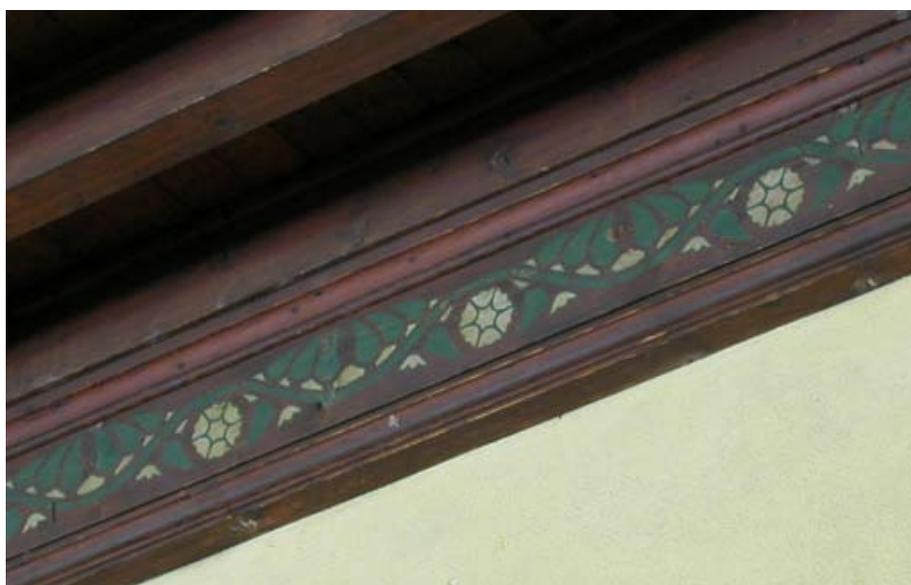
Fig. 44. Décor peint sur le pourtour du préau couvert.

Fig. 45. Fontaine située sous le préau couvert, contre le mur sud.

Fig. 46. Lanterne à l'entrée sur rue de la salle de gymnastique.



43



44



45



46



47



48

Fig. 47. Racloir à l'entrée sur rue de la salle de gymnastique.

Fig. 48. Détail de la grille de sol à l'entrée sur rue de la salle de gymnastique.

Fig. 49. Détail de l'élévation, façade est, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti arch., 26 juillet 1912.



49



50



51



52



53



54



55



56



57

Fig. 50. Portes palières en chêne placées à chaque étage entre la cage d'escalier et les corridors de distribution.

Fig. 51. Couloir du 1^{er} étage. Les murs ont été recouverts à mi-hauteur du côté des classes de panneaux en formica et le plafond de panneaux acoustiques. Le sol a également été revêtu de carrelage.

Fig. 52. Espagnolette des fenêtres dans le couloir du 1^{er} étage.

Fig. 53. Porte d'une classe d'école. Toutes les portes des classes ont été remplacées par des panneaux en contre-plaqué recouverts de formica.

Fig. 54. Salle de classe. Les murs ont été recouverts à mi-hauteur de panneaux en formica et le plafond de panneaux acoustiques.

Fig. 55. Revêtement des murs du premier comble.

Fig. 56. Charpente des combles.

Fig. 57. Structure en béton armé soutenant le clocheton.

Analyse typologique

Dans l'inventaire typologique qu'elle a consacré à la construction scolaire genevoise entre 1850 à 1914, Christine Amsler relève que le plan en barre tel qu'il est mis en application à St-Jean est le plus répandu à Genève pour la période étudiée⁹⁷. Elle rejoint en cela le constat qu'Henry Baudin formulait déjà en 1917 pour toute la Suisse⁹⁸. Baudin cite en particulier l'exemple de St-Jean, au côté de celui de l'école de Pully dans le canton de Vaud, et en publie même le plan dans un tableau mettant en comparaison les différents types de distribution⁹⁹.

A Genève, le plan en barre fait suite aux écoles dites de « la première génération » dont la construction s'étend sur une courte période, de 1860 à 1870, et qui se plient à une organisation de plan carré. Christine Amsler en donne pour exemples les écoles des rues de Zurich, Bautte et du Grütli¹⁰⁰.

Les premières écoles sous forme de barre apparaissent en 1874 avec les projets d'écoles pour la rue Jacques-Dalphin de John Camoletti et pour la rue d'Italie de Charles Boissonnas et dominant ensuite le corpus jusqu'en 1914. Il s'agit d'une typologie d'origine allemande, appelée parfois *Korridorbau*, qui se répand en Suisse dès 1870 dans différents édifices publics.

Ce plan se caractérise par sa forme rectangulaire plus ou moins allongée, parfois flanquée de retours. Sa distribution symétrique s'organise autour d'une entrée monumentale transversale placée dans l'axe et d'un corridor longitudinal, perpendiculaire à l'axe de l'entrée. Les salles se répartissent le long de ce corridor, sur un côté, parfois de part et d'autre. Cependant, pour assurer les meilleures conditions de salubrité, tributaire de l'aération et de l'éclairage naturel, la préférence est donnée le plus souvent à la première solution, comme en témoignent les écoles de la rue d'Italie, Jacques-Dalphin, des Croupettes et de Sécheron (fig. 59)¹⁰¹.

Le succès de ce type s'explique par la multitude d'avantages qu'il réunit dans une perspective rationnelle et hygiéniste de l'architecture scolaire. Il est à même d'assurer une orientation optimale et uniforme des classes alors même qu'il garantit aux corridors suffisamment d'air et de lumière. Tout en autorisant une surveillance globale d'un point de vue unique, ces longs corridors permettent une circulation simple et massive d'un grand nombre d'élèves, à la fois sur un plan horizontal et vertical, par la possibilité de placer une cage d'escalier aux deux extrémités. Ce dernier aspect s'accorde en outre avec les nécessités de la séparation des sexes. Enfin, sur le plan constructif, la présence d'un mur de refend unique s'étendant sur toute la longueur du

97. AMSLER, *op. cit.*, pp. XIII-XVIII.

98. BAUDIN, *op. cit.*, 1917, p. 20.

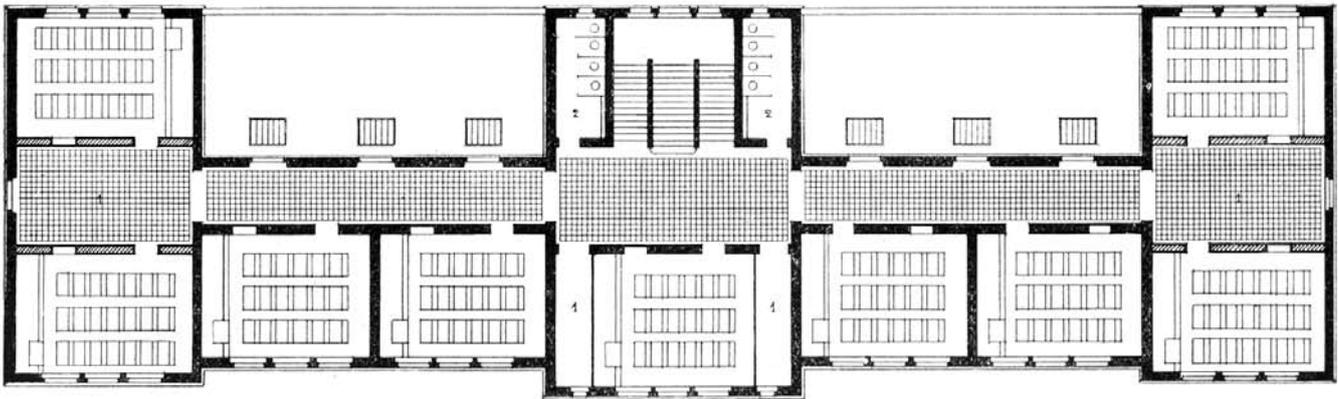
99. BAUDIN, *op. cit.*, 1917, p. 20.

100. Ecole 28 rue de Zurich, Henri Vaucher arch., 1863 ; école 10 rue Bautte, Jean Franel arch., 1865 ; école rue du Grütli (actuellement 16 rue du Général-Dufour), M. Matthey arch., 1870-1873.

101. Ecole 5 rue d'Italie, Charles Boissonnas arch., 1875-1877 ; école 33 rue Jacques-Dalphin, John Camoletti arch., 1879 ; école des Croupettes, 8 rue Baulacre, Marc Camoletti arch., 1901 ; Ecole de Sécheron, av. de France 15, Henri Garcin et Charles Bizot arch., 1909.



58



59

Fig. 58. Ecole des Crottes, Marc Camoletti arch., 1901.

Fig. 59. Ecole des Crottes, plan du 1^{er} étage, Marc Camoletti arch., 1901.



Fig. 60. Ecole de Sécheron, Henri Garcin et Chalers Bizot arch., 1909.

bâtiment constitue une grande simplification par rapport aux exigences structurales. Il est à noter que lors du concours de St-Jean tous les candidats optent pour ce plan à l'exception du second prix remporté par Revilliod et Turrettini qui ajoute une classe sur chaque façade est et ouest. Les différentes qualités du plan en barre font qu'il a été adopté non seulement par un grand nombre d'écoles, mais également par une multitude d'édifices à vocation publique dont les principaux représentants sont les casernes, les hôpitaux et les hôtels, rencontrant tous les mêmes besoins en terme de distribution, de circulation et de surveillance.

A côté du plan carré et du plan en barre, Christine Amsler recense d'autres types mis en application dans la construction scolaire à Genève pour la même période, mais ceux-ci conservent en proportion une position extrêmement marginale¹⁰². Les plans asymétriques demeurent à ses yeux de simple développement du plan en barre, avec pour exemples les écoles de la rue Voltaire, des Pervenches et des Asters (fig. 62)¹⁰³. Le plan en fer à cheval ne possède qu'une occurrence dans le cas du collège de la Rive droite et les plans pavillonnaires demeurent réservés aux classes enfantines avec pour prototype l'école de la rue Argan¹⁰⁴.

Au début du XX^e siècle, en raison du gonflement graduel des programmes, se produit un détachement progressif des locaux annexes, en particulier des salles de gymnastique¹⁰⁵. Ce phénomène est également observé par Henry Baudin.

« Dans beaucoup de cas, les salles de gymnastique, auxquelles on donne, en Suisse, une grande importance, sont disposées d'une manière judicieuse par rapport au bâtiment principal, dans le but de contribuer à la réalisation d'un ensemble monumental formant une cour d'entrée. »¹⁰⁶

Cette description correspond précisément au dispositif de l'école de St-Jean où l'effet de monumentalité est encore renforcé par la symétrie instaurée par le préau couvert répondant à l'aile occupée par la salle de gymnastique. Cette disposition entre cour et jardin assimile aisément l'école de St-Jean à la configuration d'un château des XVII^e ou XVIII^e siècles et justifie l'appellation de « palais scolaire » fréquemment donnée à ce type d'école.

102. AMSLER, *op. cit.*, pp. XIII-XVIII.

103. Ecole 21 rue Voltaire, Georges Peloux et Maximilien de Rham arch., 1909 (concours) ; école des Pervenches, 2ter rue Louis-de-Montfaucon, Henri Garcin et Charles Bizot arch., 1910 ; Ecole des Asters, Georges Peloux et Maximilien de Rham arch., 1911.

104. Auguste Magnin arch., 1869 (démoli en 1914-15).

105. AMSLER, *op. cit.*, p. XVI.

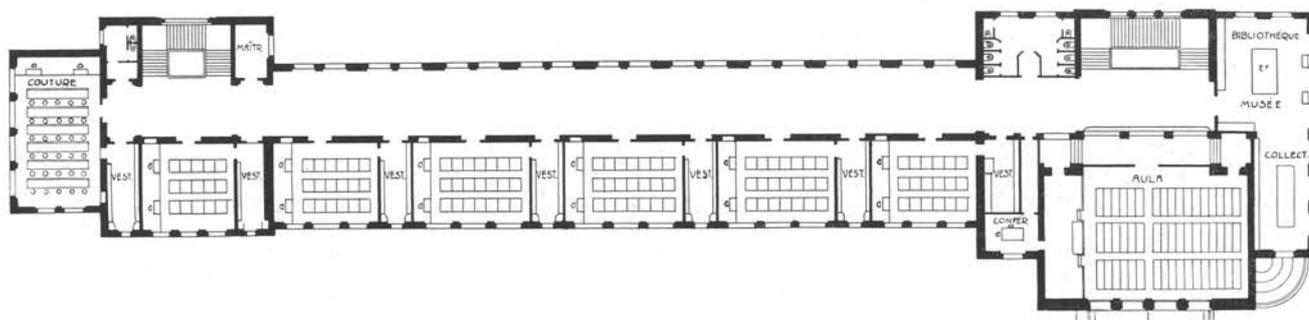
106. BAUDIN, *op. cit.*, 1917, p. 23.

Fig. 61. Ecole de la rue Voltaire, Georges Peloux et Maximilien de Rham arch., 1909.

Fig. 62. Ecole de la rue Voltaire, plan du 1^{er} étage, Georges Peloux et Maximilien de Rham arch., 1909.



61



62

Analyse stylistique

Le règlement du concours pour l'école de St-Jean précise l'orientation stylistique souhaitée.

« L'architecture du bâtiment devra être de la plus grande simplicité, mais bien en rapport avec sa destination ; on s'inspirera surtout du caractère de l'architecture du pays. »¹⁰⁷

Dans l'exécution d'Olivet et Camoletti, les références à une architecture vernaculaire sont assurées principalement par les toitures de grande ampleur, l'animation que leur donnent les légers brisis et la multiplication des lucarnes, et enfin par le clocheton surmontant le corps principal du bâtiment. La diversité des matériaux et des revêtements participe également de cette volonté. Les façades mêlent bossages au traitement rustique, pierres de taille, crépi et tuf, auxquels s'ajoutent ferronneries et boiseries. Le préau couvert rappelle à Henry Baudin, par ses arcades et la robustesse de sa charpente apparente, « les halles et marchés de la Suisse »¹⁰⁸. Ces différents aspects placent l'école de St-Jean sous l'égide du *Heimatstil*, mouvement qui trouve l'un de ses moments fondateurs à Genève dans le « Village suisse » de l'Exposition nationale de 1896 et recevra une mise en œuvre dans de nombreuses écoles genevoises, comme aux Croupettes de Marc Camoletti en 1901 ou à Sécheron d'Henri Garcin et Charles Bizot en 1909 (fig. 58, 60).

Pour David Ripoll, le recours au *Heimatstil* constitue un élément caractéristique des nouveaux équipements que se donnent au moment de leur développement les communes suburbaines du canton de Genève¹⁰⁹. Elles se distinguent en cela de la Ville qui tient *a contrario* à ce que les bâtiments construits en son centre s'intègrent dans la tradition classique de son patrimoine historique. Pour les communes périphériques, le *Heimatstil* représente un moyen d'affirmer leur autonomie et de témoigner de leur essor récent. Cette affirmation est rendue encore plus visible notamment par le recours à la polychromie, qui est également une des composantes déterminantes du *Heimatstil*, et surtout par une poussée en hauteur, accomplie à St-Jean par la présence du clocheton.

Cependant, l'école de St-Jean n'est pas dénuée de fortes réminiscences classiques. Celles-ci s'expriment en premier lieu dans la rigoureuse symétrie de l'ensemble. Le fronton, les chaînes d'angle, les pilastres et les arcs en plein cintre surmontés de fenêtres simples à linteau droit sont autant d'éléments renvoyant au vocabulaire académique. Ce sont certainement ces caractéristiques qui font dire à Henry Baudin que les façades sont « traitées dans l'esprit français »¹¹⁰.

Le même aspect hybride, mêlant éléments régionalistes et classiques, se retrouve dans l'école de Cointrin réalisée par Alfred Olivet en 1913 (fig. 14). La façade d'entrée, se trouvant sur un des petits côtés du bâtiment, présente plusieurs motifs à forte réminiscence vernaculaire, portique robuste, clocheton à bulbe et horloge, alors que les façades barlongues possèdent une composition extrêmement régulière et presque dénuée de tout ancrage historique.

A St-Jean, la référence la plus précise à un modèle préexistant est opérée par le motif du clocheton. Celui-ci renvoie en effet directement à ce que Marcel Grandjean appelle les « façades d'église genevoises », qui trouvent leur origine dans le « Temple neuf » de la Fusterie dessiné par l'architecte Jean Vennes en 1713-1715 (fig. 63)¹¹¹. Comme à St-Jean, le clocheton de plan octogonal est recouvert d'un toit de forme bulbeuse, terminé par un épi de faîtage doté d'un pommeau à sa base. L'analogie ne s'arrête pas à ce seul élément. Le clocheton en effet couronne un fronton en arc de cercle, flanqué d'ailerons et orné en son milieu d'armoiries, caractéristiques toutes reprises à St-Jean (fig. 23). Cette composition rencontre une grande fortune dans les temples

107. *Revue polytechnique*, op. cit., p. 217.

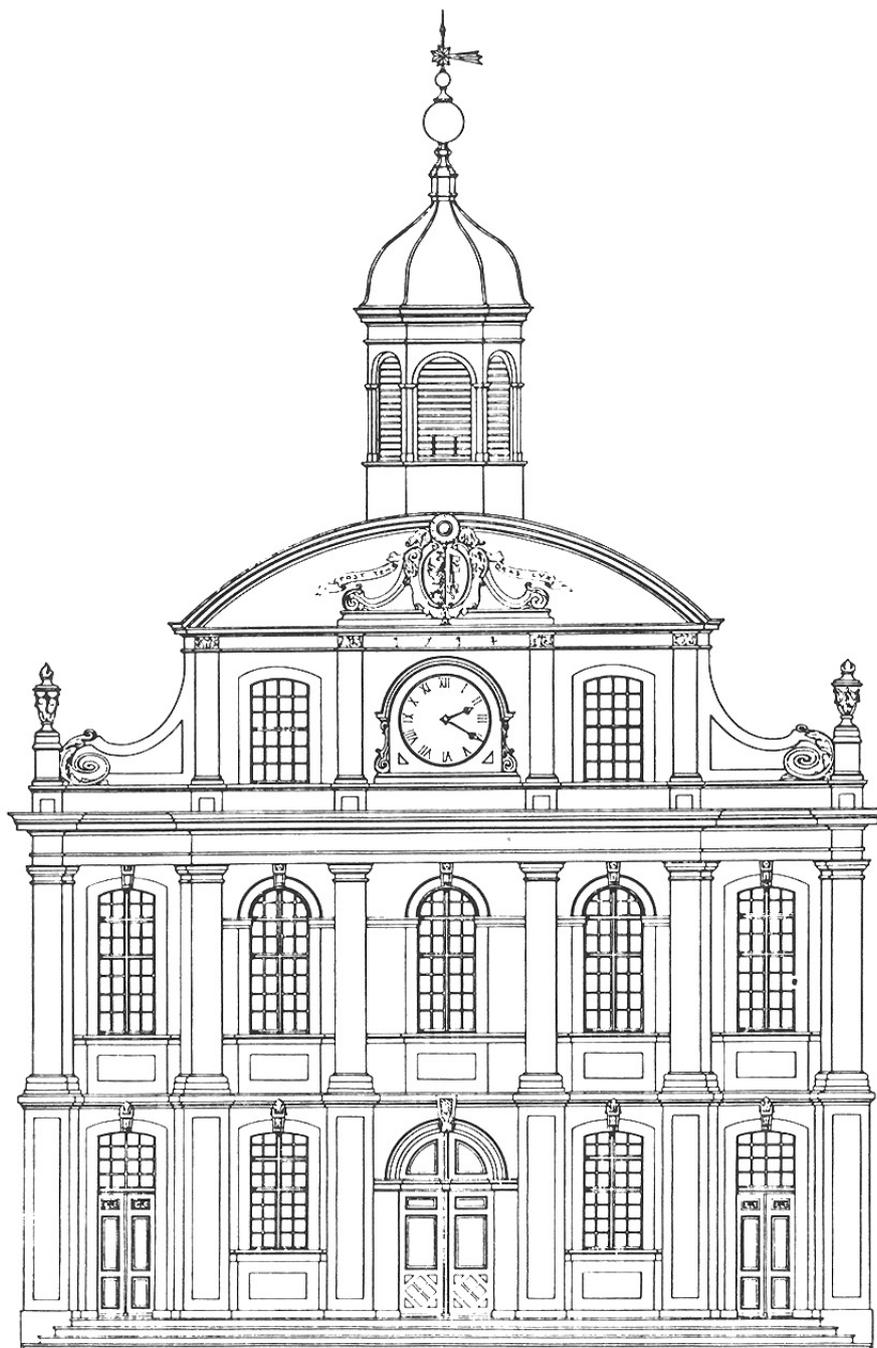
108. BAUDIN, op. cit., 1917, p. 232.

109. RIPOLL, op. cit., pp. 115-117.

110. BAUDIN, op. cit., 1917, p. 232.

111. Marcel GRANDJEAN, *Les temples vaudois. L'architecture réformée dans le Pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 1988, pp. 172-179.

Fig. 63. « Temple neuf » de la Fusterie, Jean Vennes arch., 1713-1715.



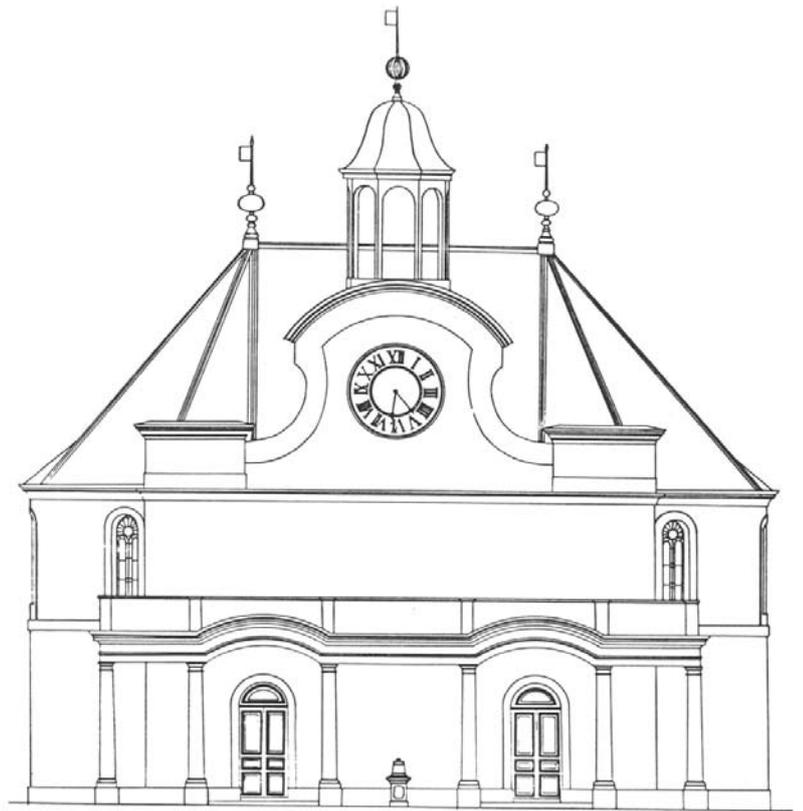
genevois et se retrouve avec des variantes à Satigny en 1727, à Chêne-Bougeries en 1756-1758 avec l'architecte Jean-Louis Calandrini, ou encore dans un projet pour la cathédrale St-Pierre de l'architecte Armand Minot (fig. 64, 65, 66). Répondant aux exigences du règlement du concours, les architectes de St-Jean cherchent effectivement leur inspiration dans des exemples du pays, mais non dans des objets pittoresques. Ils se donnent au contraire pour référence un motif classique, voire baroque. Il peut aussi sembler surprenant que pour la réalisation d'une école ils prennent exemple dans l'architecture religieuse. Mais, comme le relève David Ripoll, les nouveaux équipements des communes en plein développement vers 1900 tendent à supplanter visuellement les pouvoirs traditionnels, notamment par une prise en hauteur dépassant les flèches des églises¹¹². Il paraît dès lors logique que cette rivalité s'étende jusqu'à la r appropriation d'un motif entier.

112. RIPOLL, *op. cit.*, pp. 116.



64

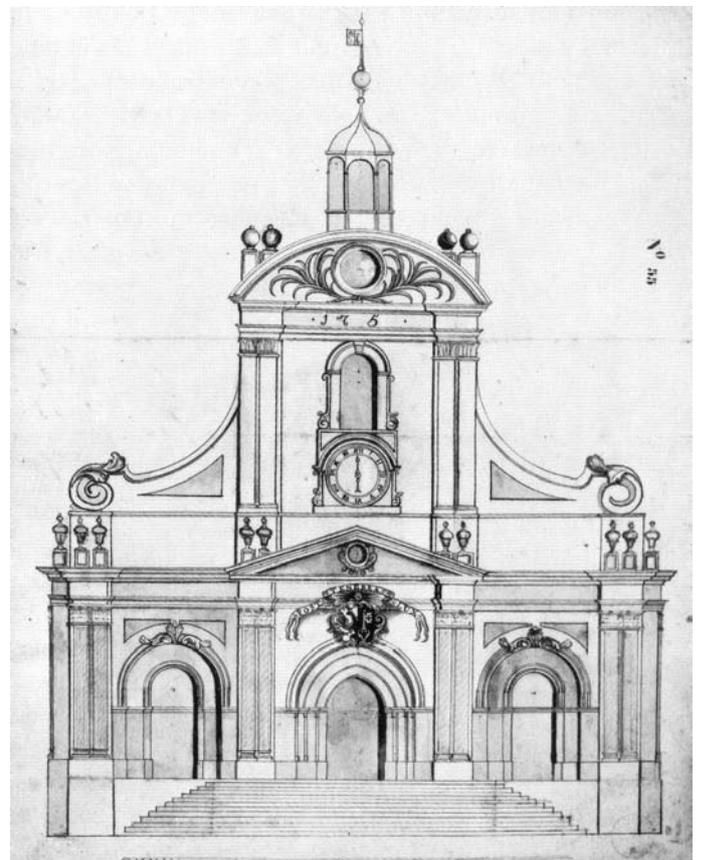
Fig. 64. Temple de Satigny, façade de 1727.



65

Fig. 65. Temple de Chêne-Bougeries, Jean-Louis Calandrini arch., 1756-1758.

Fig. 66. Projet pour la façade de St-Pierre, attribué à Armand Minot, milieu du XVIII^e siècle.



66

Transformations et aménagements ultérieurs

L'école de St-Jean a subi très peu de modifications de son aspect extérieur. En revanche, l'important programme de décoration intérieure a presque entièrement disparu, sous l'effet de travaux de rénovation successifs. La chronologie de ces travaux est difficile à établir en raison du manque de documents d'archives, absence imputable en partie à l'absorption de la commune du Petit-Saconnex dans celle de Genève en 1930.

Dans les années qui suivent l'inauguration de l'école, le bâtiment connaît quelques maladies de jeunesse. En 1916, les cheminées doivent être exhausées pour en augmenter le tirage¹¹³. En 1919, des champignons apparaissent dans la toiture. D'importants travaux d'assainissement doivent être entrepris, qui sont toujours dirigés par Alfred Olivet¹¹⁴. Enfin, en 1920, on constate au sous-sol le décolllement de catelles qui seront remises en place¹¹⁵.

Ensuite, le bâtiment ne semble pas connaître d'intervention majeure jusqu'en 1959 avec le projet d'aménagement d'un cabinet médical au sous-sol, en remplacement des anciennes douches scolaires situées sous l'extension de la salle de jeux¹¹⁶. Au sous-sol également ont lieu l'installation d'une chaudière à mazout en 1967¹¹⁷ et la réalisation en 1977 d'un restaurant scolaire « pour répondre aux besoins des habitants du quartier »¹¹⁸.

Dans les étages supérieurs, les sanitaires sont remplacés en 1964¹¹⁹. La salle de gymnastique subit un remaniement en 1977, comprenant la disparition de la scène et de la galerie derrière des lambris de bois et la pose de panneaux acoustiques¹²⁰. C'est certainement au même moment que les corridors se voient transformés avec l'installation d'une gaine de ventilation à hauteur de plafond, l'accrochage d'un faux plafond et le remplacement sur la paroi sud des catelles de grès par des panneaux de formica, faisant disparaître par la même occasion la plus grande partie des éléments décoratifs (fig. 51). Les classes et les salles annexes reçoivent un traitement similaire, comprenant notamment le remplacement des portes en bois par un plaquage de formica (fig. 54). Les sols des corridors sont en revanche recouverts de carrelage en 1987 et 1988¹²¹.

En 1985, un projet de salle polyvalente lancé par l'Association des intérêts de St-Jean-Charmilles suscite la polémique¹²². Confié à l'architecte Emile Baud, ce projet est en effet destiné à venir s'implanter sous le préau couvert et la perte de cet espace protégé provoque l'opposition de la ludothèque établie dans l'ancien appartement du concierge, de l'association des parents d'élèves, de l'association des maîtres et de la Maison de quartier. Le service immobilier finit par renoncer au projet en 1987.

Les derniers événements marquant que connaît le bâtiment sont constitués par l'aménagement d'une salle de projection dans les premiers combles en 1989¹²³, la création de la garderie « Pomme d'Api » dans une salle du rez-de-chaussée en 1991¹²⁴, la rénovation des appartements situés dans les combles en 1994¹²⁵ et l'aménagement dans le préau de la place de jeux, avec des éléments créés par Brigitte Aymon en 1995¹²⁶.

113. Procès verbaux du Conseil municipal, *op. cit.*, PS.01.PV.8 (AVG).

114. Procès verbaux du Conseil municipal, *op. cit.*, PS.01.PV.8 (AVG).

115. Procès verbaux du Conseil municipal, *op. cit.*, PS.01.PV.8 (AVG).

116. Plan du sous-sol de l'école de St-Jean, Service des écoles, 1:50, octobre 1959.

117. Dossier 1104/II, Services immobiliers, Archives de l'Hôtel de Ville.

118. Dossier 1104/II, Services immobiliers, Archives de l'Hôtel de Ville. Les documents à disposition ne permettent pas d'établir clairement si le réfectoire a été réalisé au moment de la construction de l'école. Le règlement du concours n'y fait aucune allusion. Un plan du sous-sol de 1912 indique son emplacement comme un simple espace disponible (plan du sous-sol, Service des écoles, 1:500, 26 juillet 1912). Un plan d'exécution de 1914 atteste en revanche d'une étude assez avancée pour sa réalisation (plan du sous-sol, Service des écoles, 1:20, 30 octobre 1914).

119. Plans des nouveaux WC rez-de-chaussée-2^e étage, Service des écoles, 1:20, 11/18 juin 1964.

120. Dossier 1104/II, Services immobiliers, Archives de l'Hôtel de Ville.

121. Information transmise par le Service des écoles.

122. Dossier 1104/II, Services immobiliers, Archives de l'Hôtel de Ville.

123. Coupe et plan, Service des écoles, 1:50, 24 septembre 1989 (Atelier CAD).

124. Dossier de requête APA n° 5506, Archives de l'Hôtel de Ville (Atelier CAD).

125. Plan des salles de bains, Service des écoles, 1:20, 5 octobre 1994.

126. Plan d'aménagement de la place de jeux, Service des écoles, 1:100, 1^{er} février 1993 (Atelier CAD) ; Dossier APA n° 10635, Archives de l'Hôtel de Ville.

Conclusion et recommandations

L'analyse historique de l'école de St-Jean montre sa très grande conformité aux exigences de fonctionnalité et d'hygiénisme établies à l'époque de sa construction. Cette adéquation aux règlements en matière de construction scolaire ainsi qu'aux préceptes généraux émis dans le domaine de la pédagogie se manifeste à la fois au travers de son implantation, de sa distribution intérieure et de son expression architecturale. Ce dernier aspect, assumé par les architectes Alfred Olivet et Alexandre Camoletti, a également pour fonction de témoigner du nouvel essor entamé par la commune du Petit-Saconnex, en se démarquant de son environnement bâti par sa taille et de la ville-centre par le style adopté. Pour ce faire, l'architecture opte pour un style régionaliste mêlé d'éléments classiques, mais atteint une grande cohérence avant tout à travers son programme décoratif, mobilisant sculpture, peinture, ferronnerie et menuiserie. Ces différents aspects à la fois constructifs, architecturaux et stylistiques confèrent à l'école de St-Jean la valeur d'un exemple extrêmement représentatif de la première décennie du XX^e siècle et c'est certainement à ce titre qu'elle est distinguée par une mention spéciale dans l'ouvrage de référence élaboré par Henry Baudin¹²⁷.

Si l'extérieur de l'école de St-Jean présente un état de conservation relativement bon, il est à déplorer que l'intérieur ait subi autant de transformations, entraînant la disparition complète des éléments décoratifs sous des matériaux ne présentant aucun point commun avec ceux utilisés au moment de la construction. Seules témoignent de l'état d'origine les cages d'escalier avec leurs revêtements de faïence, ferronneries, luminaires et portes palières en chêne. A l'exception de certaines parties encore recouvertes de catelles de grès, des sols en linoléum et des radiateurs, les corridors et les salles de cours ont en revanche perdu tous leurs ornements.

A l'occasion de nouveaux travaux de rénovation, il serait souhaitable que ces éléments occultés puissent être remis à jour soit par la suppression des différentes couches de peinture qui sont venues se surajouter, soit par l'élimination de panneaux qui y ont été apposés. A défaut de retrouver les éléments d'origine, ce qui demeure cependant probable, et de préférence à toute tentative de reconstitution, il y aurait lieu de remplacer les matériaux modernes (formica, crépi, catelles) par des matériaux en rapport avec les techniques pratiquées au moment de la construction (bois, peinture à l'huile, linoléum), comme il a été fait sur la façade sud où les fenêtres ont été remplacées par des cadre en chêne à double vitrage.

127. Henry BAUDIN, « Ecole de St-Jean », *op. cit.*, 1917, pp. 228-233.

Bibliographie

Archives

- Archives d'Etat de Genève (AEG).
- Archives du Département des constructions de la Ville de Genève.
- Archives de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (IAUG).
- Archives de la Ville de Genève - Palais Eynard (AVG).
- Archives du Service des écoles de la Ville de Genève.
- Bibliothèque de Genève, Département d'iconographie (BGE-DIC).
- Centre d'iconographie genevoise (CIG).

Sources

- « Construction d'un bâtiment d'école dans le quartier de St-Jean », *Revue polytechnique*, 1912, n° 316, pp. 215-217, 230-235.
- « La nouvelle école de St-Jean », *La Suisse*, 12 février 1915, p. 3.
- « L'école de St-Jean », *La Patrie suisse*, 1915, n° 559, pp. 46-47.
- « L'inauguration de l'école de St-Jean », *Tribune de Genève*, 11 février 1915.
- « L'inauguration de l'école de St-Jean », *Tribune de Genève*, 12 février 1915.
- « L'école de St-Jean », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1915, n° 41, pp. 256-258.
- « Concours pour l'étude d'un projet de collège à St-Jean, Genève », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1919, n° 2, pp. 14-17.
- BAUDIN, Henry, *Les constructions scolaires en Suisse*, Genève, 1907.
- BAUDIN, Henry, *Les nouvelles constructions scolaires en Suisse*, Genève, Paris, 1917.
- Société immobilière genevoise, *Mémoire de la Société immobilière genevoise*, 1^{er} juin 1875, Bibliothèque de Genève.
- Société immobilière genevoise, *Rapport du conseil d'administration*, 1898-1912, Bibliothèque de Genève.

Etudes

- *Architektenlexikon der Schweiz*, Isabelle Rucki et Dorothee Huber (dir.), Bâle: Birkhäuser Verlag, 1998.
- INSA. *Inventaire suisse d'architecture*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, 1982, vol. 4.
- AMSLER, Christine, *Les constructions scolaires genevoises en milieu urbain et suburbain entre 1850 et 1914*, Service de la conservation du patrimoine architectural de la ville de Genève, décembre 1991.
- ARAUJO, Marina, *Alfred Olivet architecte, 1863-1942*, mémoire de licence de l'Université de Genève, 1991.

- BROILLET, Philippe et alii, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève. La Genève sur l'eau*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, 1997, tome 1.
- BRULHART, Armand, DEUBER-PAULI, Erica, *Arts et monuments. Ville et canton de Genève*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, 1993 (1985).
- CHAILLOT CALAME, Babina, *La décoration dans les écoles publiques du canton de Genève de 1896 à 1936*, mémoire de licence de l'Université de Genève, 1995.
- GRANDJEAN, Marcel, *Les temples vaudois. L'architecture réformée dans le Pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 1988.
- KELLERHALS, Ruth et alii, *75 ans d'école à St-Jean*, Genève : La Maison de quartier de St-Jean, 1990.
- PERROUX, Olivier, « La Société Immobilière Genevoise, un acteur dans le développement urbain de Genève (1853-1903) », in *Institut national genevois. 1997. Annales 1996. Au XIX^e siècle Genève se réveille et construit*, 1997, n° 41, pp. 105-228.
- RIPOLL, David, « L'équipement Heimatstil, orgueil des quartiers périphériques », in Elisabeth Crettaz-Stürzel (dir.), *Heimastil. Reformarchitektur in der Schweiz 1896-1914*, Frauenfeld : Verlag Huber, 2005, vol. 2, pp. 115-117.

Table des illustrations

Figure 1

Ecole de St-Jean, années 1930 (Bibliothèque de Genève, DIC).

Figure 2

Bords du Rhône et moraines de St-Jean, vers 1950 (Bibliothèque de Genève, DIC).

Figure 3

La propriété Lalubin, détail du plan du Petit-Saconnex par J. R. Mayer, 1828. Les trois immeubles placés sur les trois côtés d'un carré sont au centre de la propriété (Bibliothèque de Genève, DIC).

Figure 4

Perspective, concours pour l'école de St-Jean, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti, 1912 (reproduit in *Revue polytechnique*, 1912, n° 316, pp. 215-217, 230-235).

Figure 5

Perspective, concours pour l'école de St-Jean, Guillaume Revilliod et Maurice Turrettini, 1912 (reproduit in *Revue polytechnique*, 1912, n° 316, pp. 215-217, 230-235).

Figure 6

Plan du rez-de-chaussée, concours pour l'école de St-Jean, Guillaume Revilliod et Maurice Turrettini, 1912 (reproduit in *Revue polytechnique*, 1912, n° 316, pp. 215-217, 230-235).

Figure 7

Perspective, concours pour l'école de St-Jean, Henri Garcin et Charles Bizot, 1912 (reproduit in *Revue polytechnique*, 1912, n° 316, pp. 215-217, 230-235).

Figure 8

Plan du rez-de-chaussée, concours pour l'école de St-Jean, Henri Garcin et Charles Bizot, 1912 (reproduit in *Revue polytechnique*, 1912, n° 316, pp. 215-217, 230-235).

Figure 9

Perspective, concours pour l'école de St-Jean, Charles Breitenbucher, 1912 (reproduit in *Revue polytechnique*, 1912, n° 316, pp. 215-217, 230-235).

Figure 10

Plan du 1^{er} étage, concours pour l'école de St-Jean, Charles Breitenbucher, 1912 (reproduit in *Revue polytechnique*, 1912, n° 316, pp. 215-217, 230-235).

Figure 11

Pension « La Résidence », angle route de Florissant et rue des Contamines, Alfred Olivet arch., 1903 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 12

Pension « La Résidence », vestibule, Alfred Olivet arch., 1903 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien, avril 1915).

Figure 13

Hôtel « La Résidence », angle route de Florissant et rue des Contamines, Alfred Olivet arch., reconstruit après incendie en 1929 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien, 4 août 1931).

Figure 14

Ecole de Cointrin, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti arch., 1913 (Centre d'iconographie genevoise).

Figure 15

Galleries modernes du Grand Bazar, 4 rue de la Croix-d'Or, Alfred Olivet arch., 1914 (Centre d'iconographie genevoise).

Figure 16

Salle de gymnastique, école rue du Village-Suisse, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti arch., 1917 (Centre d'iconographie genevoise).

Figure 17

Salle de gymnastique, école 5 rue du Village-Suisse, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti arch., 1917 (Centre d'iconographie genevoise).

Figure 18

Perspective, concours pour le collège de St-Jean, Alfred Olivet et John Torcapel, 1918. Le collège était destiné à être implanté à l'emplacement actuel de l'école de commerce Nicolas Bouvier, rue de St-Jean 60 (publié in *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1919, n° 2, pp. 14-17).

Figure 19

Plan du 1^{er} étage, concours pour le collège de St-Jean, Alfred Olivet et John Torcapel, 1918 (publié in *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1919, n° 2, pp. 14-17).

Figure 20

Perspective, concours pour le collège de St-Jean, Alexandre Camoletti, 1918 (IAUG-Fonds Camoletti).

Figure 21

Plan du rez-de-chaussée, concours pour le collège de St-Jean, Alexandre Camoletti, 1918 (IAUG-Fonds Camoletti).

Figure 22

Plans du 1^{er} étage, du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'école St-Jean (reproduit in Henry BAUDIN, *Les nouvelles constructions scolaires en Suisse*, Genève, 1917, p. 229).

Figure 23

Elévation de la façade nord, 1:100, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti arch., 28 février 1913 (Atelier CAD).

Figure 24

Elévation de la façade sud, 1:100, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti arch., 15 février 1913 (Atelier CAD).

Figure 25

Coupe transversale de l'école de St-Jean, 1:200, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti arch., 17 février 1913 (Atelier CAD).

Figure 26

L'école de St-Jean en construction, décembre 1913 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 27

L'école de St-Jean en construction, décembre 1913 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 28

L'école de St-Jean en construction, décembre 1913 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 29

L'école de St-Jean, façade nord, avril 1915 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 30

L'école de St-Jean, façade sud, avril 1915 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 31

L'école de St-Jean, le préau couvert, avril 1915 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 32

L'école de St-Jean, couloir du rez-de-chaussée, avril 1915 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 33

L'école de St-Jean, les dégagements autour de la cage d'escalier, avril 1915 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 34

L'école de St-Jean, la cage d'escalier, avril 1915 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 35

L'école de St-Jean, salle de jeux, avril 1915 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 36

L'école de St-Jean, salle de jeux, avril 1915. Les décorations murales de José Porto sont visibles à gauche de l'image (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 37

L'école de St-Jean, salle de jeux, détail des décorations murales de José Porto avril 1915 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 38

L'école de St-Jean, salle de couture, avril 1915 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 39

L'école de St-Jean, salle de classe, avril 1915 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 40

L'école de St-Jean, salle de classe, avril 1915 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 41

L'école de St-Jean, salle de gymnastique, avril 1915 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 42

L'école de St-Jean, salle de gymnastique, avril 1915 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien).

Figure 43

Décor peint sur les arêtes de la voûte, couvert est du bâtiment principal (photo B. Corthésy, 2007).

Figure 44

Décor peint sur le pourtour du préau couvert (photo B. Corthésy, 2007).

Figure 45

Fontaine située sous le préau couvert, contre le mur sud (photo B. Corthésy, 2007).

Figure 46

Lanterne à l'entrée sur rue de la salle de gymnastique (photo B. Corthésy, 2007).

Figure 47

Racloir à l'entrée sur rue de la salle de gymnastique (photo B. Corthésy, 2007).

Figure 48

Détail de la grille de sol à l'entrée sur rue de la salle de gymnastique (photo B. Corthésy, 2007).

Figure 49

Détail de l'élévation, façade est, Alfred Olivet et Alexandre Camoletti arch., 26 juillet 1912 (Atelier CAD).

Figure 50

Portes palières en chêne placées à chaque étage entre la cage d'escalier et les corridors de distribution (photo B. Corthésy).

Figure 51

Couloir du 1^{er} étage. Les murs ont été recouverts à mi-hauteur du côté des classes de panneaux en formica et le plafond de panneaux acoustiques. Le sol a également été revêtu de carrelage (photo B. Corthésy, 2007).

Figure 52

Espagnolette des fenêtres dans le couloir du 1^{er} étage (photo B. Corthésy, 2007).

Figure 53

Porte d'une classe d'école. Toutes les portes des classes ont été remplacées par des panneaux en contre-plaqué recouverts de formica (photo B. Corthésy, 2007).

Figure 54

Salle de classe. Les murs ont été recouverts à mi-hauteur de panneaux en formica et le plafond de panneaux acoustiques (photo B. Corthésy, 2007).

Figure 55

Revêtement des murs du premier comble (photo B. Corthésy, 2007).

Figure 56

Charpente des combles (photo B. Corthésy, 2007).

Figure 57

Structure en béton armé soutenant le clocheton (photo B. Corthésy, 2007).

Figure 58. Ecole des Croupettes, Marc Camoletti arch., 1901 (Centre d'iconographie genevoise).

Figure 59

Ecole des Croupettes, plan du 1^{er} étage, Marc Camoletti arch., 1901 (reproduit in Henry Baudin, *Les constructions scolaires en Suisse*, Genève, 1907, p. 445).

Figure 60

Ecole de Sécheron, Henri Garcin et Charles Bizot arch., 1909 (Centre d'iconographie genevoise, photo F. Jullien, avril 1914).

Figure 61

Ecole de la rue Voltaire, Georges Peloux et Maximilien de Rham arch., 1909 (reproduit in Henry Baudin, *Les nouvelles constructions scolaires en Suisse*, Genève, 1917, p. 223).

Figure 62

Ecole de la rue Voltaire, plan du 1^{er} étage, Georges Peloux et Maximilien de Rham arch., 1909 (reproduit in Henry Baudin, *Les nouvelles constructions scolaires en Suisse*, Genève, 1917, p. 225).

Figure 63

« Temple neuf » de la Fusterie, Jean Vennes arch., 1713-1715 (publié in Marcel GRANDJEAN, *Les temples vaudois*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 1988, p. 174).

Figure 64

Eglise de Satigny, façade de 1727 (publié in Marcel GRANDJEAN, *Les temples vaudois*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 1988, p. 178).

Figure 65

Temple de Chêne-Bougeries, Jean-Louis Calandrini arch., 1756-1758 (publié in Marcel GRANDJEAN, *Les temples vaudois*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 1988, p. 174).

Figure 66

Projet pour la façade de St-Pierre, attribué à Armand Minot, milieu du XVIII^e siècle (publié in Marcel GRANDJEAN, *Les temples vaudois*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 1988, p. 175).

